

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 12, 2026

The Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs met with videoconference this day at 10:31 a.m. [ET] to study Bill C-12, An Act respecting certain measures relating to the security of Canada's borders and the integrity of the Canadian immigration system and respecting other related security measures; and, in camera, for consideration of a draft report.

Senator Hassan Yussuff (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. I am joined by my fellow committee members, and I welcome them to introduce themselves. We will start with my colleague and friend and the deputy chair, Senator Al Zaibak.

Senator Al Zaibak: Mohammad Al Zaibak, Ontario.

[*Translation*]

Senator Youance: Suze Youance from Quebec.

[*English*]

Senator Dasko: Donna Dasko, Ontario.

[*Translation*]

Senator Audette: Good morning. Michèle Audette [*Innu-Aimun spoken*] from Quebec.

[*English*]

Senator White: Judy White, Newfoundland and Labrador.

Senator McNair: Good morning. John McNair, New Brunswick.

Senator Kutcher: Hi there. Stan Kutcher, Nova Scotia.

Senator M. Deacon: Hello. Marty Deacon, Ontario.

The Chair: Thank you, colleagues. Today, we continue our study of Bill C-12, An Act respecting certain measures relating to the security of Canada's borders and the integrity of the Canadian immigration system and respecting other related security measures.

For the first panel, we have the pleasure of welcoming Hartland Elcock, Assistant General Counsel and Vice President, Canadian Bankers Association; Brian Sauv , President and Chief

T MOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 12 f vrier 2026

Le Comit  s natorial permanent de la s curit  nationale, de la d fense et des anciens combattants se r unit aujourd'hui,   10 h 31 (HE), avec vid oconf rence, pour  tudier le projet de loi C-12, Loi concernant certaines mesures li es   la s curit  de la fronti re canadienne et   l'int grit  du syst me d'immigration canadien et d'autres mesures connexes li es   la s curit , et,   huis clos, pour examiner un projet de rapport.

Le s nateur Hassan Yussuff (*pr sident*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le pr sident : Bonjour. Les autres membres du comit  m'ont rejoint et je les invite   se pr senter. Nous commencerons par mon coll gue et ami, le vice-pr sident, le s nateur Al Zaibak.

Le s nateur Al Zaibak : Mohammad Al Zaibak, de l'Ontario.

[*Fran ais*]

La s natrice Youance : Suze Youance, du Qu bec.

[*Traduction*]

La s natrice Dasko : Donna Dasko, de l'Ontario.

[*Fran ais*]

La s natrice Audette : Bonjour. Mich le Audette [*mots prononc s en innu-aimun*], du Qu bec.

[*Traduction*]

La s natrice White : Judy White, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le s nateur McNair : Bonjour. John McNair, du Nouveau-Brunswick.

Le s nateur Kutcher : Bonjour   tous. Stan Kutcher, de la Nouvelle- cosse.

La s natrice M. Deacon : Bonjour. Marty Deacon, de l'Ontario.

Le pr sident : Merci, chers coll gues. Aujourd'hui, nous poursuivons notre  tude du projet de loi C-12, Loi concernant certaines mesures li es   la s curit  de la fronti re canadienne et   l'int grit  du syst me d'immigration canadien et d'autres mesures connexes li es   la s curit .

Pour le premier groupe, nous avons le plaisir d'accueillir Hartland Elcock, avocat g n ral adjoint et vice-pr sident de l'Association des banquiers canadiens; Brian Sauv , pr sident et

Executive Officer, National Police Federation; and Adam Lajeunesse, Associate Professor, St. Francis Xavier University.

Thank you all for joining us today. We will begin by inviting you to provide opening remarks to be followed by questions from our committee members. I remind you that you have five minutes for your opening remarks. We will start with you, Mr. Elcock.

Hartland Elcock, Assistant General Counsel and Vice President, Canadian Bankers Association: Good morning. I would like to thank the committee for the opportunity to speak to the study of Bill C-12, An Act respecting certain measures relating to the security of Canada's borders and the integrity of the Canadian immigration system and respecting other related security measures. I will refer to it as Bill C-12.

My name is Hartland Elcock. I am the Assistant General Counsel and Vice President with the Canadian Bankers Association, or CBA. I am pleased to be here today to speak with you.

The CBA is the voice of more than 60 banks operating in Canada, employing more than 300,000 Canadians and helping to drive Canada's economic growth and prosperity.

Our members take the fight against money laundering, terrorist financing and sanctions evasion seriously. Among the most active reporting entities in Canada's anti-money laundering, or AML, regime, they devote significant resources to their AML programs, including their internal controls and employee training. Much of the investment focuses on continuous improvements to address the shifting landscape of compliance requirements and the evolving nature of risk. Their goal is to effectively deter, detect and report suspicious activity and to mitigate money laundering, terrorist financing and sanctions evasion.

As major stakeholders within Canada's AML regime, our members' participation moves well beyond compliance. Banks play a leadership role in public-private partnership, or PPP, projects with the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, or FINTRAC. One of these PPPs is Project Guardian, which is focused on identifying transactions or attempted transactions where there are reasonable grounds to suspect money laundering related to fentanyl trafficking. This project has led to FINTRAC operational alerts that highlight indicators of suspicious transactions for all reporting entities to use.

chef de la direction de la Fédération de la police nationale; et Adam Lajeunesse, professeur agrégé à l'Université St. Francis Xavier.

Nous vous remercions tous de vous joindre à nous aujourd'hui. Nous commencerons par vous inviter à faire une déclaration liminaire, qui sera suivie des questions des membres de notre comité. Je vous rappelle que vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire. Nous commencerons par vous, maître Elcock.

Me Hartland Elcock, avocat en chef adjoint et Vice-président, Association des banquiers canadiens : Bonjour. Je tiens à remercier le Comité pour cette occasion de pouvoir discuter de l'examen du projet de loi C-12, Loi concernant certaines mesures liées à la sécurité de la frontière canadienne et à l'intégrité du système d'immigration canadien et d'autres mesures connexes liées à la sécurité, que je citerai sous la forme « projet de loi C-12 ».

Je m'appelle Hartland Elcock. Je suis avocat en chef adjoint et vice-président à l'Association des banquiers canadiens, l'ABC. Je suis heureux d'être ici pour parler du projet de loi C-12.

L'ABC est la voix de plus de 60 banques actives au Canada qui emploient plus de 300 000 employés et qui contribuent à l'essor et à la prospérité économiques du pays.

Nos membres prennent au sérieux la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le contournement des sanctions. En tant qu'entités déclarantes parmi les plus actives au titre du régime de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité au Canada, la LRPC, les banques consacrent des ressources importantes à ce genre de programmes, dont les contrôles internes et la formation des employés. La grande partie de ces investissements est canalisée vers les améliorations soutenues en vue de garder le pas sur l'évolution des exigences de conformité ainsi que de la nature des risques. L'objectif en est la prévention, la détection et le signalement efficaces d'activités suspectes, ainsi que l'atténuation des risques de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de contournement des sanctions.

La participation de nos banques membres, de principaux acteurs du régime de LRPC, va au-delà de la conformité. En effet, les banques collaborent activement avec le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, le CANAFE, sur les projets de partenariat public-privé, ou PPP. Le projet Guardian, un de ces PPP, est centré sur l'identification d'opérations, ou de tentatives d'opérations, qui suscitent de sérieux soupçons de recyclage des produits de la criminalité en lien avec le trafic de fentanyl. Ce projet a conduit le CANAFE à publier des alertes opérationnelles qui présentent les indicateurs d'opérations douteuses pour toutes les entités déclarantes.

The CBA and its members also actively participate in ongoing enhancements to Canada's AML regime. For example, the CBA and members have long sat on the federal Advisory Committee on Money Laundering and Terrorist Financing. We have also been advocates supporting comprehensive beneficial ownership transparency in Canada and increased private-to-private information sharing for AML and anti-terrorist financing, or ATF, purposes. These changes are a step forward for Canada's AML regime.

In alignment with our members' position and investment in Canada's AML regime, we suggest targeted changes to Bill C-12 — which do not change the substance of the bill — and new regulations to help the bill achieve its policy goals while mitigating adverse outcomes.

More specifically, the CBA suggests the following targeted changes to provide clarity on Bill C-12's proposed amendments to the regime that will reinforce a risk-based approach, preserve the efficacy of recent enhancements to the AML regime, like private-to-private information sharing, and encourage the transparent and predictable application of new compliance and supervision powers.

I will list them for you now.

First, defer the coming into force of the increased administrative monetary penalties, or AMPs, until regulatory criteria are established to ensure their transparent and predictable application, reserving the highest AMPs for egregious or systemic issues.

Second, add a regulation-making power to establish and provide certainty on the government's expectations and its criteria for assessing if a compliance program is reasonably designed, risk-based and effective, all in alignment with fundamental justice expectations under the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

Third, remove the one-year limit for extending a compliance remediation agreement to prevent the arbitrary application of significant additional fines, especially where a delay is outside the control of a reporting entity.

Fourth, prohibit the opening of accounts under obviously fictitious names based on a clear legislative definition of what constitutes an "obviously fictitious name."

Fifth, exempt banks from mandatory FINTRAC enrolment due to existing oversight.

Par ailleurs, l'ABC et ses banques membres ont toujours participé activement à l'amélioration soutenue du régime LRPC, par exemple, en siégeant au Comité consultatif sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes du gouvernement fédéral. De plus, nous investissons des efforts pour soutenir la transparence complète de la propriété effective au Canada et de l'augmentation du volume de renseignements échangés entre entités déclarantes dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme. Ces changements représentent une évolution pour le régime LRPC.

Conformément à la position de nos banques membres et à leur engagement envers le régime de lutte contre le blanchiment d'argent, nous suggérons des modifications ciblées au projet de loi C-12 — qui n'en affecteront pas le fond —, ainsi qu'un nouveau règlement afin de pouvoir réaliser les fins du projet de loi tout en atténuant les résultats négatifs.

Plus précisément, en vue d'éclaircir les modifications au régime que propose le projet de loi C-12, l'ABC suggère les amendements ciblés suivants qui devront renforcer l'approche basée sur le risque, préserver l'efficacité des récentes améliorations au régime LRPC — comme l'échange de renseignements entre entités déclarantes — et promouvoir la transparence et la prévisibilité des nouveaux pouvoirs de surveillance.

Je vais maintenant les énumérer.

Premièrement, reporter l'entrée en vigueur de l'augmentation des sanctions administratives pécuniaires, les SAP, à une date ultérieure à l'établissement des critères du règlement. Cela garantira une application transparente et prévisible des SAP, en réservant les plus élevées aux cas complexes ou systémiques.

Deuxièmement, ajouter un pouvoir de réglementation afin de confirmer, de façon claire et certaine, les attentes du gouvernement et ses critères utilisés pour évaluer si un programme de conformité est raisonnablement conçu, fondé sur les risques et efficace, conformément aux perceptions de justice dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Troisièmement, supprimer la limite d'un an pour la prorogation du délai maximal des accords de réparation pour non-conformité afin d'éviter une application arbitraire de sanctions additionnelles considérables, en particulier quand le retard échappe au contrôle de l'entité déclarante.

Quatrièmement, interdire l'ouverture de comptes sous un nom manifestement fictif, conformément à une définition législative claire de ce qui constitue un « nom manifestement fictif ».

Cinquièmement, accorder aux banques une exemption de l'inscription obligatoire au CANAFE puisqu'elles sont déjà assujetties à des contrôles.

Sixth, amend the proposed false information offence to reflect the intent to deceive — this is consistent with other similar criminal law provisions — to avoid triggering the offence when providing information or failing to provide information is done in good faith.

Lastly, clarify that, like a violation, an offence alleged to have been committed before the coming into force of the proposed new provisions in Bill C-12 will not be subject to them.

Adopting the technical changes to Bill C-12 will help ensure a fit-for-purpose, risk-based AML regime that can effectively target and keep pace with evolving risks. This will strengthen our collective ability to protect the interests of all Canadians.

Thank you again for having me.

Brian Sauvé, President and Chief Executive Officer, National Police Federation: Thank you, Mr. Chair and members of the committee. I am a member of the Royal Canadian Mounted Police, or RCMP, and the President of the National Police Federation, which is the union that represents about 20,000 members of the RCMP across Canada and internationally.

I would like to begin by sending my thoughts and prayers to those affected by the tragic events in Tumbler Ridge a couple of days ago, and I acknowledge all of our members in British Columbia and the “E” Division who acted quickly, decisively and heroically to prevent further loss of life.

Our members work tirelessly to protect public safety, and we have long advocated for enhanced tools and resources to ensure they are fully equipped to safeguard our borders and respond effectively to the growing and evolving threats facing Canadians. Some of these tools are contained in this bill, which is why we support its passage. Many of the challenges our members face stem from outdated legal frameworks. This legislation addresses real operational gaps, including the RCMP’s capacity to respond to the trafficking of illicit drugs.

Part 2 of Bill C-12 allows the Minister of Health to quickly classify new or emerging precursor chemicals under Schedule V, enabling law enforcement to seize them before they are converted into dangerous opioids. This empowers the RCMP’s Federal Policing and Organized Crime units to act earlier against traffickers who exploit gaps in existing controls. For example, such measures could have allowed the RCMP to intercept the

Sixièmement, modifier la proposition relative à l’infraction pour fourniture de faux renseignements afin qu’elle reflète « l’intention de tromper » — conformément à d’autres dispositions similaires du Code criminel — en vue d’éviter le déclenchement d’une infraction lorsqu’on fournit, de bonne foi ou non, des renseignements.

Enfin, préciser que, comme pour les violations, toute prétendue infraction commise avant l’entrée en vigueur des nouvelles dispositions proposées dans le projet de loi C-12 ne sera pas assujettie à ces dispositions.

L’adoption des modifications techniques contenues dans le projet de loi C-12 contribuera au développement d’un régime LRPC canadien qui soit adapté à ses objectifs et basé sur le risque, capable de mieux viser les risques évolutifs et de mieux les anticiper. Ainsi, notre capacité collective de protéger les intérêts des Canadiennes et des Canadiens s’en trouvera renforcée.

Encore merci de m’avoir invité.

Brian Sauvé, président et directeur général, Fédération de la police nationale : Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je suis membre de la GRC et président de la Fédération de la police nationale, le syndicat qui représente environ 20 000 membres de la GRC au Canada et à l’étranger.

Je tiens tout d’abord à adresser toutes mes pensées et mes prières à celles et ceux qui ont été touchés par les événements tragiques survenus à Tumbler Ridge il y a quelques jours, et je salue tous nos membres de la Colombie-Britannique et de la division « E » qui ont agi rapidement, de manière décisive et héroïque pour éviter d’autres pertes de vies humaines.

Nos membres travaillent sans relâche pour protéger la sécurité publique, et nous militons depuis longtemps en faveur de l’amélioration des outils et des ressources afin qu’ils disposent de tout ce qu’il faut pour protéger nos frontières et répondre efficacement aux menaces croissantes et évolutives auxquelles sont confrontés les Canadiens. Certains de ces outils figurent dans ce projet de loi, c’est pourquoi nous soutenons son adoption. Bon nombre des défis auxquels nos membres sont confrontés sont le produit de cadres juridiques désuets. Cette mesure comble de réelles lacunes opérationnelles, notamment en ce qui concerne la capacité de la GRC à lutter contre le trafic de drogues.

Aux termes de la partie 2 du projet de loi C-12, le ministre de la Santé peut rapidement faire tomber les précurseurs chimiques nouveaux ou émergents sous le coup de l’annexe V, ce qui permet aux forces de l’ordre de les saisir avant qu’ils ne soient transformés en opioïdes dangereux. Ce faisant, les unités de la police fédérale et de lutte contre le crime organisé de la GRC sont en mesure d’agir plus tôt contre les trafiquants qui

precursor chemicals used in the March 2025 fentanyl labs in British Columbia before the drugs reached Canadian streets.

Another critical area of focus is information sharing. Enhancing interagency cooperation is essential for our members, as timely and coordinated intelligence is the most effective defence against sophisticated criminal networks. Bill C-12 strengthens interagency information sharing, both domestically and internationally. It provides RCMP members with clearer authority to exchange operational intelligence with partners, including the Canada Border Services Agency, the Canadian Coast Guard and other law enforcement agencies. For example, Bill C-12 strengthens Canada-U.S. collaboration on sex offender monitoring by expanding the collection and sharing of offender data, including travel details and border movements.

Meanwhile, Part 11 helps ensure that the RCMP's National Sex Offender Registry receives timely, real-time updates, improving investigative capabilities. This allows law enforcement to proactively track and respond to high-risk offenders crossing borders, reducing the risk of undetected re-entry into Canada.

Strengthened collaboration amongst law enforcement partners will directly translate into improved public safety outcomes for communities across Canada. Beyond the measures included in this legislation, our members require modern equipment, technology and rapid deployment tools, including helicopters, drones and surveillance systems. Canada's current procurement process is slow, cumbersome and often prevents our members from getting the equipment they need in a timely fashion. The National Police Federation urges procurement reforms to ensure members of the RCMP can rapidly access the essential resources and equipment needed to protect public safety and fully achieve the objectives outlined in this legislation.

Lastly, I'd like to note our disappointment that the government chose to split the previously introduced Bill C-2, removing vital digital lawful access provisions. These measures would allow RCMP members access to critical digital evidence in real time while closing critical vulnerabilities exploited by organized crime. The exclusion of these provisions leaves Canada lagging behind our Five Eyes partners and weakens our public safety framework. We recommend that future legislative efforts include

exploitent les lacunes des contrôles existants. Par exemple, de telles mesures auraient pu permettre à la GRC d'intercepter les précurseurs chimiques qui étaient utilisés en mars 2025 dans les laboratoires de fentanyl en Colombie-Britannique avant que les drogues n'atteignent les rues canadiennes.

L'échange de renseignements est un autre aspect essentiel. Le renforcement de la coopération interinstitutionnelle est fondamental pour nos membres, car des renseignements coordonnés et communiqués en temps opportun sont le moyen de défense le plus efficace contre les réseaux criminels sophistiqués. Le projet de loi C-12 renforce la communication d'informations entre les organismes, tant au niveau national qu'international. Il confère aux membres de la GRC un pouvoir plus clair pour échanger des renseignements opérationnels avec leurs partenaires, notamment l'Agence des services frontaliers du Canada, la Garde côtière canadienne et d'autres organisations d'application de la loi. Par exemple, le projet de loi C-12 vise à resserrer la collaboration entre le Canada et les États-Unis en matière de surveillance des délinquants sexuels en élargissant la collecte et le partage des données sur les délinquants, notamment les détails de leurs déplacements et de leurs mouvements à la frontière.

Par ailleurs, la partie 11 se veut garante de la mise à jour en temps réel du Registre national des délinquants sexuels de la GRC, ce qui améliorera les capacités d'enquête. Les corps policiers pourront suivre de manière proactive les délinquants à haut risque qui traversent les frontières et intervenir, et réduire ainsi le risque qu'ils pénètrent au Canada sans être détectés.

Le renforcement de la collaboration entre les partenaires chargés de faire appliquer la loi se traduira directement par une amélioration des résultats sur le plan de la sécurité publique des collectivités partout au Canada. Au-delà des mesures prévues dans cette loi, nos membres ont besoin d'équipements modernes, d'outils technologiques et de moyens de déploiement rapide, comme des hélicoptères, des drones et des systèmes de surveillance. Le processus d'approvisionnement actuel du Canada est lent, lourd et empêche souvent nos membres d'obtenir les équipements dont ils ont besoin en temps opportun. La Fédération de la police nationale demande instamment que le processus d'approvisionnement soit réformé en vue de garantir que les membres de la GRC puissent accéder rapidement aux ressources et à l'équipement essentiels nécessaires pour protéger la sécurité publique et atteindre pleinement les objectifs énoncés dans ce projet de loi.

Enfin, je tiens à souligner notre déception face à la décision du gouvernement de scinder le projet de loi C-2 initial, et de supprimer ainsi des dispositions essentielles relatives à l'accès légal aux données numériques. Ces mesures permettraient aux membres de la GRC d'accéder en temps réel à des preuves numériques cruciales tout en comblant les failles critiques exploitées par le crime organisé. L'exclusion de ces dispositions fait que le Canada est à la traîne par rapport à ses partenaires du

robust public education and engagement on the importance of lawful access and digital evidence reforms.

In conclusion, the National Police Federation supports Bill C-12 and urges its swift passage. However, for Canadians to truly benefit from these legislative amendments, it is essential that our members are provided with the resources they need, including modern investigative and operational equipment. This will allow those who devote themselves tirelessly to keeping our communities safe to continue their work with the support and protection they deserve.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Sauv .

Next we will hear from Mr. Lajeunesse. You have the floor, and you have five minutes.

Adam Lajeunesse, Associate Professor, St. Francis Xavier University, as an individual: Thank you for having me. It's a pleasure to speak to the committee on this important topic.

Today, I'd like to take five minutes to discuss the importance of the Canadian Coast Guard to northern security, explain that evolving security environment and offer some suggestions for how the Coast Guard's new security mandate can be implemented over the short and medium term.

To begin with, I think it is important that as the government defines the Coast Guard's security patrols and collection mandate, the operating environment is well understood. Too often, Arctic security is conflated with global great power conflict, and discussions turn to war fighting and high-intensity conflict. I have heard many commentators speak of Chinese or Russian submarines and warships anxious to surge into the Canadian Arctic. Likewise, the media and even the government are far too anxious to paint a picture of Canadian sovereignty and security as weak and brittle. This assessment of threats is important because our response will be based on our understanding of the dangers.

While high-intensity military threats are possible, they are unlikely to materialize, and our strategy should focus on likely threats. In the Arctic, the most likely threats will be hybrid and unconventional. These will sometimes be tied to great power competition but will materialize at the low end of the safety-security-defence spectrum.

Groupe des cinq et elle affaiblit son cadre de s curit  publique. Nous recommandons que les futures initiatives l gislatives comprennent une  ducation et une mobilisation solides du public sur l'importance des r formes en mati re d'acc s l gal et de preuves num riques.

Je conclurai en disant que la F d ration de la police nationale appuie le projet de loi C-12 et recommande son adoption rapide. Cependant, pour que les Canadiens puissent v ritablement b n ficier de ces modifications l gislatives, il est essentiel que nos membres disposent des outils dont ils ont besoin, notamment d' quipements modernes d'enqu te et d'intervention. Ainsi, ceux qui se consacrent sans rel che   la s curit  de nos communaut s pourront poursuivre leur travail en b n ficiant du soutien et de la protection qu'ils m ritent.

Je vous remercie.

Le pr sident : Merci, monsieur Sauv .

Nous allons maintenant entendre M. Lajeunesse. Vous avez la parole pour cinq minutes, monsieur.

Adam Lajeunesse, professeur associ , Universit  St. Francis Xavier,   titre personnel : Merci de m'accueillir. C'est un plaisir de m'adresser au comit  sur ce sujet important.

Je me propose de prendre cinq minutes pour discuter de l'importance de la Garde c ti re canadienne pour la s curit  du Nord, expliquer l' volution de l'environnement de s curit  et offrir quelques suggestions sur la mani re dont le nouveau mandat de s curit  de la Garde c ti re pourrait  tre mis en  uvre   court et   moyen terme.

Pour commencer, je pense qu'il est important de bien comprendre l'environnement op rationnel tel qu'il se pr sente   l'heure o  le gouvernement d finit le mandat de la Garde c ti re en mati re de patrouilles de s curit  et de collecte du renseignement. On associe trop souvent la s curit  dans l'Arctique   des conflits entre grandes puissances mondiales, et les discussions tournent autour de la guerre et des conflits de haute intensit . J'ai entendu de nombreux commentateurs parler des sous-marins et des navires de guerre chinois ou russes impatients de s'engouffrer dans l'Arctique canadien. Les m dias et m me le gouvernement sont  galement beaucoup trop prompts   d peindre la souverainet  et la s curit  canadiennes comme faibles et fragiles. Cette  valuation de la menace est importante, car notre r ponse sera fond e sur notre compr hension des dangers.

Bien que des menaces militaires de haute intensit  soient possibles, elles ont peu de chances de se concr tiser, et notre strat gie devrait se concentrer sur les menaces vraisemblables. Dans l'Arctique, les menaces les plus vraisemblables seront hybrides et non conventionnelles. Elles seront parfois li es   la concurrence entre grandes puissances, mais se concr tiseront   l'extr mit  inf rieure du spectre s curit -s ret -d fense.

What that means is that we are less likely to face enemy warships in the ice-covered Arctic waters and more likely to face non-state and quasi-state threats. The Coast Guard is not going to become another military service, and it doesn't need to be. Instead, its new security mission will likely focus on illegal fishing, trespassing, grey zone activities — like cable cutting — and adversary marine scientific research. The common thread in all of this is the need for monitoring and perhaps even jurisdictional enforcement. Here, the connection to the Department of National Defence, or DND, becomes critical.

The Royal Canadian Navy has only six platforms to maintain presence and situational awareness in Canada's vast Arctic waters and exclusive economic zone, or EEZ. For now, that's sufficient; however, as activity grows, it likely won't be. The Coast Guard's icebreaker fleet amplifies the navy's surveillance capabilities by expanding its footprint and ability to monitor the region by feeding information into a common operating picture.

In the immediate future, this should include new streamlined information-sharing processes, which will fuse data from the Coast Guard and other sources and allow for a smoother flow of information back and forth to the Coast Guard. It may also involve a change in Coast Guard taskings. At present, Coast Guard icebreakers go where they are needed by commerce and communities. DND may need them to undertake something very different, namely patrols in areas beyond those normal duties. DND should have a set of criteria for when Coast Guard icebreakers can be tasked with those extra duties, understanding that time away from icebreaking duties is going to have implications for northern traffic.

Over the medium term — perhaps the next five years — DND and the Coast Guard should move rapidly to identify Coast Guard assets that can be leveraged to build this common operating picture. That may mean using Coast Guard buoys as platforms for DND sensors, icebreakers used to deploy those systems or even icebreakers with embarked DND personnel able to operate long-range drones. Coast Guard icebreakers may also be ideal platforms for deploying and recovering long-range autonomous under-ice drones. These technologies exist now, and a clear vision is needed for how they will be deployed and who is responsible for using them.

Cela veut dire qu'il est peu probable que nous nous retrouvions face à des navires de guerre ennemis dans les eaux recouvertes de glace de l'Arctique, et plus probable que nous soyons exposés à des menaces non étatiques ou quasi étatiques. La Garde côtière ne deviendra pas une force militaire de plus, ce n'est pas nécessaire. Sa nouvelle mission de sécurité portera plutôt sur les activités de pêche illégales, les intrusions, les activités dans les zones grises — comme les coupures de câbles — et la recherche scientifique marine menée par des entités adverses. Le fil conducteur de tout cela, c'est la nécessité d'exercer une surveillance et peut-être même d'appliquer des lois qui relèvent de notre compétence. C'est là où le lien avec le ministère de la Défense nationale, le MDN, prend toute son importance.

La Marine royale canadienne ne dispose que de six plateformes pour maintenir sa présence et sa connaissance de la situation dans les vastes eaux arctiques du Canada et dans la zone économique exclusive, la ZEE. Pour le moment, cette capacité est suffisante, mais à mesure que l'activité s'intensifiera, elle ne suffira probablement plus. La flotte de brise-glaces de la Garde côtière renforce les capacités de surveillance de la marine en élargissant son empreinte ainsi que sa capacité de surveillance dans la région et en lui fournissant des renseignements dans un espace opérationnel commun.

Dans un avenir immédiat, cette capacité devrait inclure de nouveaux processus rationalisés de partage de renseignements qui fusionneront les données provenant de la Garde côtière et d'autres sources et amélioreront la fluidité des échanges de renseignements avec la Garde côtière, dans les deux sens. Cela pourrait également nécessiter un remaniement des tâches de la Garde côtière. Actuellement, les brise-glaces de la Garde côtière vont là où le commerce et les collectivités les requièrent. Le MDN pourrait leur confier des tâches très différentes, par exemple, effectuer des patrouilles dans des zones situées au-delà de celles où ils exercent normalement leurs fonctions. Le MDN devrait établir une liste de critères pour déterminer à quel moment les brise-glaces de la Garde côtière pourraient être affectés à ces nouvelles missions, tout en sachant que le temps que ces navires consacrent à des tâches autres que le déglacage aura des répercussions sur le trafic dans le Nord.

À moyen terme — peut-être au cours des cinq prochaines années —, le MDN et la Garde côtière devraient recenser rapidement les actifs de la Garde côtière pouvant être mis à profit pour créer cet espace opérationnel commun. Par exemple, les bouées de la Garde côtière pourraient servir de plateformes pour les capteurs du MDN, les brise-glaces pourraient être utilisés pour le déploiement de ces systèmes et même prendre à leur bord des effectifs du MDN capables de piloter des drones à longue portée. Les brise-glaces de la Garde côtière pourraient également servir de plateformes idéales pour déployer et récupérer des drones sous-marins autonomes à longue

In the Arctic, everything is harder and there are never enough platforms to do what needs to be done. The Coast Guard's move into DND is, therefore, the right decision and will be critical to leveraging everything that Canada has to a common purpose. Operationalizing this merger, however, requires a realistic perception of the threat environment and a creative and collaborative approach to using those existing assets.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Lajeunesse. We will now proceed to questions. I offer our first question to the deputy chair, Senator Al Zaibak.

Senator Al Zaibak: Thank you all for being with us today and for your very informative opening remarks, rendering most of my questions redundant. I would like to have my first question directed to Mr. Lajeunesse.

Bill C-12 expands the Canadian Coast Guard's security-related mandate. At the risk of some repetition, in your assessment, does this materially strengthen Canada's Arctic sovereignty, or does it risk creating overlap with the Department of National Defence and the RCMP?

Mr. Lajeunesse: It strengthens Canada's security in the North. It is important to recognize there is a difference between sovereignty and security. Additional presence does not support additional sovereignty, but it does strengthen Canadian security. I don't believe there is going to be overlap, but quite the opposite. If these two agencies — the navy and the Coast Guard — are merged effectively within DND, you will find that these two are able to produce a result or an effect that is greater than the sum of their individual parts. It is important to leverage everything that is there in the North to a common purpose, and right now what this bill does is it allows for improved information sharing, communication and the tasking of Coast Guard assets.

Senator Al Zaibak: In that regard, how important is enhanced maritime intelligence sharing with allies, particularly the United States, in protecting Canada's Arctic approach under the evolving U.S. national security strategy? Do you have any concerns in that respect?

Mr. Lajeunesse: The Americans are a bit of a wild card in this picture. The Americans have traditionally been our premier partner and our best ally in the North, stretching back to the 1950s. Now, obviously, the last year has called that into question

portée. Ces technologies existent déjà et nous devons avoir une vision claire de la manière dont elles seront déployées et savoir qui sera responsable de leur utilisation.

Dans l'Arctique, tout est plus difficile et il n'y a jamais assez de plateformes pour accomplir ce qui doit être fait. Le transfert de la Garde côtière au MDN était donc la bonne décision à prendre, d'autant plus que cela permettra de mettre à profit toutes les ressources dont dispose le Canada vers l'atteinte d'un objectif commun. L'opérationnalisation de cette fusion exige toutefois une perception réaliste du contexte de menace et une approche créative et collaborative pour l'utilisation de ces actifs existants.

Je vous remercie.

Le président : Merci, monsieur Lajeunesse. Nous passons maintenant aux questions. J'invite le vice-président, le sénateur Al Zaibak, à poser la première question.

Le sénateur Al Zaibak : Merci à tous d'être parmi nous aujourd'hui. Je vous remercie également pour vos exposés très instructifs qui rendent la plupart de mes questions redondantes. Ma première question est pour M. Lajeunesse.

Le projet de loi C-12 élargit le mandat de la Garde côtière canadienne en matière de sécurité. Au risque de vous faire répéter, pensez-vous que cela renforce concrètement la souveraineté du Canada dans l'Arctique? Est-ce que cela ne risque pas plutôt de créer des chevauchements entre les activités du ministère de la Défense nationale et celles de la GRC?

M. Lajeunesse : Le projet de loi renforce la sécurité du Canada dans le Nord. Il est important de faire la différence entre souveraineté et sécurité. Une présence accrue ne renforce pas la souveraineté, mais la sécurité du Canada. Je ne crois pas que cela créera des chevauchements, bien au contraire. Si ces deux entités — la marine et la Garde côtière — sont fusionnées au sein du MDN, vous constaterez qu'ensemble, elles produiront un résultat ou un effet supérieur à la somme de leurs parties respectives. Il est important de mobiliser toutes les ressources qui se trouvent dans le Nord pour tendre vers un objectif commun. Actuellement, le projet de loi permet d'améliorer le partage de renseignements, la communication et l'attribution de tâches aux actifs de la Garde côtière.

Le sénateur Al Zaibak : Dans quelle mesure ce meilleur partage de renseignements maritimes avec nos alliés, en particulier avec les États-Unis, est-il important pour protéger l'approche canadienne dans l'Arctique, compte tenu de l'évolution de la stratégie de sécurité nationale des Américains? Est-ce que cela vous préoccupe?

M. Lajeunesse : Les Américains sont un peu imprévisibles dans ce portrait. Depuis les années 1950, ils ont toujours été notre principal partenaire et notre meilleur allié dans le Nord. Force est de constater que tout cela a été remis en question au

somewhat, as the U.S. challenges Arctic sovereignty in Greenland and, quite frankly, has continued to make mention of the Canadian Arctic in disturbing ways. That being said, the reality is the Americans still have an important role to play in Arctic continental defence, and from a Canadian perspective, we have to remember that working with the Americans not only allows us to leverage American capability, but it also makes our forces an important part in their continental defence.

From a Canadian perspective, what we want to have is an American military that is reliant on us as much as possible for their own Arctic defence. While we are very concerned — and I think rightly so — about what may come out of Washington next, over the long term, it remains important to continue working with the Americans.

Senator White: Thank you all for your presentations here. I have a number of questions, but my first will be for Professor Lajeunesse.

As it relates to the Canadian Coast Guard, my understanding is that they face significant staffing shortages and all these challenges, such as aging infrastructure and technological gaps. Could you expand a little bit on what their current capabilities are and what needs to be done to ensure that they have the capacity to actually take on these added security responsibilities?

Mr. Lajeunesse: Thank you, senator. The Coast Guard, like the Royal Canadian Navy, has been facing recruitment and retention issues for some time now, so you're quite right. I can't speak with too much detail on those particular issues.

From a broader capacity issue, I can say that at least the Coast Guard is on the right track. This government and previous governments have identified, from an Arctic perspective, the platform requirements that are needed, and we are moving forward with the polar icebreakers, the program icebreakers and the Arctic and offshore patrol vessels, or AOPV, capacity.

From a platform perspective, we are building out what needs to be built out, but you're quite right that more focus needs to be placed on personnel recruitment and retention. I know the Coast Guard is not ignorant of this fact, but I am afraid I can't provide more details as to where they are right now.

Senator White: I'm trying to formulate these questions, but I'd like to hear a little bit more about the current anti-money laundering regime as it relates to both the enforcement and industry compliance. How do we compare in the work that we're doing to our peer jurisdictions, like the United Kingdom and

cours de la dernière année, depuis que les États-Unis contestent la souveraineté du Groenland dans l'Arctique et ne cessent, pour dire les choses franchement, de tenir des propos dérangeants sur l'Arctique canadien. Cela dit, le fait est que les Américains jouent toujours un rôle important dans la défense continentale de l'Arctique et, en tant que Canadiens, nous devons nous rappeler que notre collaboration avec les Américains nous permet non seulement de tirer parti des capacités américaines, mais aussi de faire de nos forces un élément important de leur défense continentale.

D'un point de vue canadien, nous voulons que l'armée américaine s'appuie sur nous le plus possible pour sa propre défense de l'Arctique. Même si nous sommes très préoccupés — et avec raison — par ce que Washington pourrait décider de faire à long terme, il demeure important de maintenir notre collaboration avec les Américains.

La sénatrice White : Merci à tous pour vos exposés. J'ai plusieurs questions à poser, et la première est pour M. Lajeunesse.

Je crois comprendre que la Garde côtière canadienne fait face à une grave pénurie d'effectifs et à tous ces défis que vous venez d'évoquer, comme le vieillissement de ses infrastructures et son retard technologique. Pouvez-vous nous donner une meilleure idée de ses capacités actuelles et de ce qu'elle doit faire pour s'assurer qu'elle est en mesure de s'acquitter de ces nouvelles responsabilités en matière de sécurité?

M. Lajeunesse : Je vous remercie, honorable sénatrice. À l'instar de la Marine royale canadienne, la Garde côtière connaît des problèmes de recrutement et de maintien en poste depuis un certain temps déjà. Vous avez tout à fait raison. Je ne peux toutefois pas vous donner beaucoup de détails à ce sujet.

En ce qui concerne ses capacités en général, je peux vous dire que la Garde côtière est sur la bonne voie. Le gouvernement actuel et ses prédécesseurs ont cerné les besoins en matière de plateformes dans l'Arctique et nous allons de l'avant avec cette capacité qui comprend les brise-glaces polaires, les brise-glaces du programme de déglacage et les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, ou NPEA.

Quant aux plateformes, nous mettons en place ce qui doit l'être, mais vous avez tout à fait raison de dire qu'il faut consacrer plus d'efforts au recrutement et au maintien en place des effectifs. Je sais que la Garde côtière est au courant de cela, mais je crains de ne pas pouvoir vous dire où elle en est actuellement.

La sénatrice White : Je ne sais trop comment formuler ces questions, mais j'aimerais en savoir un peu plus sur le régime de lutte contre le blanchiment d'argent, tant en ce qui concerne son application que le degré de conformité l'industrie. Comment notre travail se compare-t-il à celui de nos pairs comme le

Australia, and are there lessons that we should be learning now as we move forward in these tumultuous times?

Mr. Elcock: That is an excellent question, and I think it, actually, relates directly to some of the amendments we are seeking in Bill C-12.

The key in any enforcement regime is clarity and predictability. One of our key amendments is around creating predictable regulatory language around how administrative monetary penalties, or AMPs, will be applied. In line with the administrative monetary penalties goal, which is to encourage compliance — and everybody agrees that is important — we'd like to see key criteria that help to encourage compliance. If you've taken ameliorative steps to address a compliance fault, that reduces an AMP that you could potentially receive. If it's a relatively minor missed report in the context of, potentially, millions of reports, that would be relatively minor.

What we don't want to see is a high degree of AMPs applied to a non-systemic or non-egregious issue. You want that predictability, and this is important to learn from other jurisdictions as well because what we do struggle with slightly in Canada — and I think policy-makers have made great efforts to address this, but it's still an outstanding problem — is there is a high degree of reporting in Canada. It is magnitudes higher than jurisdictions like the U.K. and the U.S., and it isn't yielding the prosecutions that we would like to see. Everybody, I think, is aligned, and we'd like to see this reporting turn into actionable intelligence that yields prosecutions.

The fear is if you have unpredictable AMPs that are not applied in a way that everybody is aware of, where you know the rules of the field you're playing on, then you risk overreporting. You risk defensive reporting. You risk creating more noise in the system and worsening that reporting trend rather than creating a predictable environment, where you know transparently exactly what an AMP will be applied for, or generally what an AMP will be applied for, and you're rewarded for a strong investment in your anti-money laundering, or AML, program.

Currently, we're not seeing that in Bill C-12. There is a regulation-making power that would allow for regulations like we're speaking about, but we're seeing these new AMPs be brought in before those regulations are made.

Our concern is that is going to create a lack of clarity. We have a sequencing issue. That might worsen some of these trends, and in the past, we have seen a recent worrying trend, again, on clarity and quite a few challenges at the Federal Court

Royaume-Uni et l'Australie? Y a-t-il des leçons à tirer en cette période tumultueuse que nous traversons?

Me Elcock : C'est une excellente question et elle est directement liée à certains des amendements que nous demandons pour le projet de loi C-12.

La clé de tout régime d'exécution de la loi réside dans sa clarté et sa prévisibilité. L'un de nos principaux amendements concerne la formulation de critères réglementaires prévisibles quant à la manière dont les sanctions administratives pécuniaires, les SAP, s'appliqueront. En conformité avec l'objectif des sanctions administratives pécuniaires, qui est d'encourager la conformité — et tout le monde s'entend pour dire que c'est important —, nous souhaitons que des critères clés soient établis afin de promouvoir la conformité. Si vous avez pris des mesures positives pour remédier à un manquement à la conformité, le montant de la SAP que vous pourriez recevoir sera réduit en conséquence. S'il s'agit de l'omission d'un signalement relativement mineur parmi des millions de signalements, la sanction serait relativement clément.

Nous voulons éviter l'imposition d'un nombre élevé de SAP pour des cas non systémiques ou non graves. Il doit y avoir une prévisibilité, et il est donc important de tirer des enseignements de ce qui se fait ailleurs dans le monde parce que le problème que nous avons ici au Canada — et je pense que les décideurs ont déployé de grands efforts pour le régler, mais il persiste —, c'est le nombre élevé de signalements. Il est plus élevé qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis, mais ces signalements ne donnent pas lieu à des poursuites judiciaires, comme nous le souhaiterions. Tout le monde semble d'accord là-dessus, nous souhaitons que ces signalements nous permettent d'obtenir des renseignements exploitables donnant lieu à des poursuites.

Le problème, c'est que si des SAP non prévisibles ne sont pas appliquées de manière transparente, dans un contexte où tout le monde connaît les règles du jeu, il risque alors d'y avoir trop de signalements, notamment des signalements défensifs. Il y a donc un risque d'engorger le système et de faire augmenter davantage les signalements au lieu d'instaurer un environnement prévisible et transparent, dans lequel tout le monde sait pourquoi une sanction est imposée. Les entités déclarantes seront alors récompensées d'avoir investi massivement dans leur programme de lutte contre le blanchiment d'argent.

Dans sa forme actuelle, il n'y a rien à ce sujet dans le projet de loi C-12. Il prévoit un pouvoir de réglementation qui permettrait la prise de règlements comme celui dont nous parlons, mais nous constatons que ces nouvelles sanctions administratives pécuniaires sont mises en place avant même l'adoption du règlement.

Nous craignons que cela crée un manque de clarté. Il y a un problème d'ordonnancement qui risque d'aggraver certaines de ces tendances. Dans le passé, nous avons constaté un problème de clarté préoccupant; la Cour fédérale a été saisie de plusieurs

around FINTRAC's AMPs — not from our members but from other reporting entities.

These challenges and their outcomes compound that lack of clarity because then FINTRAC needs to revise how it is applying AMPs and consider if it is appropriate within the law. If we started sequencing and if we had these regulations first and applied AMPs in a predictable way, then I think we would help encourage compliance, which is the goal of AMPs, but we would also ensure that we don't have unintended outcomes and worsen some of these trends around the reporting not leading to prosecutions.

What we also see in other jurisdictions — and we think it is important here too — is investment in law enforcement. You can have all the reporting you want, but you want that reporting to get into the hands of people who can prosecute or who can investigate and prosecute. What we have seen from the government with the financial crimes agency is a promise to invest in the RCMP and hire a significant amount of officers and really focus on complex financial crimes. These are positive trends which, I think, will help the ecosystem holistically.

Senator Kutcher: My first question is to Mr. Sauv .

You talked about the importance of modern investigative and operational equipment, and you alluded to challenges in procurement of the same.

Could you help us understand what some of those challenges are and what you see as the ways to ameliorate them?

Mr. Sauv : I certainly can. I can give you three examples just off the top of my head.

In 2020, the government of the day announced the implementation of body-worn cameras for the RCMP. That rollout hasn't been completed yet. It's well on its way. The first provider was selected in late 2024, so it took four years to go through procurement, and then that provider failed its pilot test. We went to a second provider, and now they're continuing the rollout.

The sidearms that the RCMP carries are 1998 models. Parts have not been made by Smith & Wesson for over a decade. The analogy I've used with the commissioner is that NASA put a man on the moon faster than we can replace a sidearm. We started in 2018. Here we are in 2026, and the selection still hasn't been made for the rollout of a new sidearm for our membership.

contestations de sanctions administratives p cuniaires impos es par le CANAFE, non par nos membres, mais par d'autres entit s d clarantes.

Ces contestations et leurs cons quences aggravent ce manque de clart  parce que le CANAFE doit revoir la fa on dont il applique les SAP et d terminer si elles sont compatibles avec la loi. Si nous commen ons par adopter le r glement avant d'imposer des SAP de mani re pr visible, nous contribuerions   encourager la conformit , ce qui est l'objectif des SAP, tout en nous assurant qu'il n'y aura pas de cons quences non voulues susceptibles de renforcer cette tendance   faire des signalements qui ne donnent pas lieu   des poursuites.

Nous constatons  galement que d'autres pays — et c'est tr s important de le faire ici aussi — investissent dans les services d'ex cution de la loi. Peu importe le nombre de signalements, l'important, c'est qu'ils tombent entre les mains de personnes qui peuvent engager des poursuites ou mener des enqu tes qui aboutiront sur des poursuites. Nous constatons que l'organisme gouvernemental responsable de la lutte contre les crimes financiers a promis d'investir dans la GRC, d'embaucher un nombre important d'agents et de concentrer ses efforts sur les crimes financiers complexes. Ce sont des intentions louables qui, je pense, profiteront   l'ensemble de l' cosyst me.

Le s nateur Kutcher : Ma premi re question est pour M. Sauv .

Vous avez parl  de l'importance d'avoir acc s   de l' quipement moderne d'enqu te et d'op ration, et vous avez fait allusion aux d fis   relever pour les acqu rir.

Pouvez-vous nous expliquer ces d fis et nous dire quels sont les moyens de les att nuer?

M. Sauv  : Volontiers. J'ai trois exemples qui me viennent   l'esprit.

En 2020, le gouvernement en place a annonc  le d ploiement de cam ras corporelles pour les agents de la GRC. Ce d ploiement n'est pas encore termin , mais en bonne voie de l' tre. Le premier fournisseur a  t  s lectionn    la fin de 2024. Il a donc fallu quatre ans pour passer   travers le processus d'approvisionnement et, ensuite, le fournisseur a  chou  son essai pilote. Nous avons d  faire appel   un deuxi me fournisseur, et le d ploiement se poursuit.

Les armes de poing que portent les agents de la GRC sont des mod les qui datent de 1998. La compagnie Smith & Wesson ne fabrique plus de pi ces depuis plus de dix ans. L'analogie que j'ai utilis e pour expliquer la situation au commissaire, c'est qu'il faut moins de temps   la NASA pour envoyer un homme sur la lune qu'il nous en faut pour remplacer nos armes de poing. Nous avons commenc  en 2018. Nous sommes aujourd'hui en 2026 et nous n'avons pas encore choisi la nouvelle arme de poing que nous fournirons   nos agents.

The third one that comes up quite often is the carbine. As you know, it was available — almost — in 2014 when we had a tragic shooting in Moncton, and the buildup to that was a decade long to select and review.

From the RCMP's perspective, when we're looking at new, modern public safety equipment, I think there is an opportunity to consider whether or not it meets the national security exemption and to allow the commissioner to defend decisions that bypass procurement.

Senator Kutcher: That's the solution?

Mr. Sauv : That is a solution.

Senator Kutcher: Thank you very much for that. I did not know that issue about the sidearm. I'm gobsmacked. Other members of the committee will be somewhat concerned as well. Thank you for that.

My second question is to Mr. Lajeunesse. It's nice to see a fellow Maritimer.

You talked about hybrid and unconventional threats and the necessity for the Canadian Coast Guard to be able to address those with the operational platforms that are necessary for those. Could you help us understand? When you use the phrase "hybrid and unconventional threat," do you know what it means in your head? Could you help us understand by maybe giving us a few examples of what kinds of threats these are?

Mr. Lajeunesse: Absolutely. These are best described as grey zone threats, meaning not quite black, not quite white. They exist below the threshold of conventional war. We are seeing this sort of operation around the world today. You have cable cutting in the European EEZ. You have illegal fishing all around the world as well as trespassing and surveillance activity. In the Arctic, you have Chinese marine scientific research which is, for the most part, legitimate scientific research but a great deal of which is now increasingly geared toward obvious military objectives.

What Canada is likely going to need from the Coast Guard and I think the most important thing about the Coast Guard's movement into DND is going to be DND's use of the Coast Guard's platforms to expand its situational awareness and to monitor. It's not necessarily to fight, of course — not at all to fight — but to monitor this growing possibility of malign actors operating in Canadian waters for these kinds of purposes.

We are seeing this more and more all around the world, and it would be foolish to assume it is not going to extend into Canadian waters.

Senator Kutcher: Thank you for that. That's helpful.

Le troisi me exemple concerne la carabine, dont il est souvent question. Comme vous le savez, elle  tait disponible ou presque en 2014 quand une terrible fusillade a eu lieu   Moncton. Il a fallu une d cennie pour choisir cette arme et faire les examens.

Quand la GRC souhaite acqu rir un nouvel  quipement moderne de s curit  publique, je pense que c'est une occasion pour elle de v rifier si cet  quipement r pond ou non   l'exemption relative   la s curit  nationale et de permettre au commissaire de d fendre des d cisions qui contournent le processus d'approvisionnement.

Le s nateur Kutcher : C'est la solution?

M. Sauv  : C'est une solution.

Le s nateur Kutcher : Merci beaucoup. Je n' tais pas au courant pour l'arme de poing. Je suis estomaqu . Les autres membres du comit  seront s rement assez inquiets, eux aussi. Merci de ces informations.

Ma deuxi me question s'adresse   M. Lajeunesse. Je suis heureux de voir un compatriote des Maritimes.

Vous avez parl  de menaces hybrides et non conventionnelles et de la n cessit  pour la Garde c ti re canadienne d'avoir les moyens de les contrer gr ce aux plateformes op rationnelles n cessaires. Pourriez-vous nous aider   comprendre? Quand vous dites « menace hybride et non conventionnelle », est-ce que vous voyez ce que c'est dans votre t te? Pourriez-vous nous l'expliquer en nous donnant peut- tre quelques exemples de ce que cela d crit?

M. Lajeunesse : Certainement. On pourrait parler de menaces de la zone grise, c'est- -dire qu'elles ne sont ni tout   fait noires ni tout   fait blanches. Elles se situent sous le seuil de la guerre conventionnelle. Ce genre d'activit  a lieu partout dans le monde de nos jours. Des c bles sont rompus dans la ZEE europ enne. La p che ill gale est r pandue partout dans le monde, tout comme les activit s d'intrusion et de surveillance. Dans l'Arctique, il y a des navires de recherche scientifique chinois, dont les activit s sont en grande partie l gitime, mais dont une bonne part est d sormais de plus en plus orient e vers des objectifs militaires  vidents.

L'int r t que pr sente la Garde c ti re pour le Canada, et c'est l  que son transfert au MDN prend son sens, est qu'il sera possible d'utiliser ses plateformes pour mieux saisir la situation et exercer une surveillance. Il ne s'agit pas n cessairement de combattre,  videmment — et m me pas du tout —, mais de surveiller la possibilit  grandissante que des agents malveillants  voluent dans les eaux canadiennes   des fins de ce genre.

Cela se produit de plus en plus partout dans le monde, et il serait ridicule de supposer que les eaux canadiennes y  chapperaient.

Le s nateur Kutcher : Je vous remercie. C'est tr s instructif.

With the current fleet and the current assets that the Coast Guard has, we heard the other day that they are woefully inadequate for military kinds of operations. In your opinion, are the current assets or the projected assets sufficient for this? Because if we are talking about grey zone operations, we can't even predict today what those grey zone operations are going to be. What are your thoughts on the adequacy of the assets we currently have?

Mr. Lajeunesse: My impression is that the assets we are procuring are fairly adequate for these purposes. We are not expecting the Coast Guard to engage in combat. Nobody is saying that. The Coast Guard doesn't want that, and DND doesn't want that. What future Coast Guard assets and today's Coast Guard assets can do is be relatively easily retrofitted or built on with modern sensors and particular drones, both for aerial and undersea capabilities. What the Coast Guard offers are platforms — ships — in an area like the Arctic where we have very few platforms.

The ships themselves, like I said, are probably less important than what DND can put on them, whether they have long-range surveillance capabilities or they're some form of modern technology that is able to look over the horizon or under the water. The big question for DND is not what kinds of ships the Coast Guard is going to get, but how are they going to be tasked and what additional sensors does DND want to put on them?

Senator M. Deacon: Thank you for being here today and, of course, virtually. We appreciate it. My first question is for Mr. Sauv . Welcome.

You say that there is legislation; we have it, and we work with it, but it needs to be accompanied by more adequate resources and personnel. I'm thinking about something I read in the media last week. While we've seen, I think, an uptick — the numbers are there — in people applying to the RCMP, it may not necessarily translate into successful applicants to the same degree. While many maybe don't qualify or they are not good fits or good matches, the article noted that the whole process takes 300 to 400 days from start to finish, and some withdraw their candidacy in that time. Is that an accurate picture? Is there anything that can be done to compress that time because you need these people?

Mr. Sauv : Yes and yes. On the first "yes," I know the RCMP has had challenges in the processing of applicants. We have seen record numbers in the last year, and it's projected to be record numbers in applicants this year. We are really pleased that some of the greatest Canadians want to join the RCMP.

On nous a dit l'autre jour que la flotte et l' quipement actuels de la Garde c ti re sont terriblement insuffisants pour des op rations militaires.   votre avis, l' quipement actuel ou pr vu est-il suffisant   cet  gard? Parce que, s'agissant d'op rations de la zone grise, on ne peut m me pas pr voir aujourd'hui ce qu'elles pourraient  tre. Que pensez-vous de l' tat de l' quipement actuel?

M. Lajeunesse : J'ai l'impression que l' quipement que nous achetons est suffisant   cet  gard. On ne s'attend pas   ce que la Garde c ti re participe   des combats. Il n'est pas question de cela. La Garde c ti re ne le veut pas, et le MDN non plus. L' quipement actuel et   venir de la Garde c ti re peut  tre assez facilement r nov  ou modernis  gr ce   des capteurs modernes et des drones particuliers, aussi bien pour les op rations a riennes que sous-marines. La Garde c ti re permet d'avoir des plateformes — des navires — dans une r gion comme l'Arctique, o  nous en avons tr s peu.

Les navires proprement dits sont probablement moins importants que ce que le MDN peut y embarquer, qu'il s'agisse de moyens de surveillance   long rayon d'action ou d'une forme de technologie moderne permettant de voir au-del  de l'horizon ou sous l'eau. La grande question pour le MDN n'est pas les types de navires que la Garde c ti re va pouvoir obtenir, mais ce qui y sera embarqu  et les types de capteurs suppl mentaires que le minist re veut y installer.

La s natrice M. Deacon : Merci aux t moins ici pr sents ou   distance d' tre parmi nous. Nous vous en sommes reconnaissants. Ma premi re question s'adresse   M. Sauv . Soyez le bienvenu, monsieur.

Vous dites qu'il y a une loi, que nous l'avons et que nous nous en servons, mais qu'elle doit  tre accompagn e de ressources et de personnel plus adapt s aux besoins. J'ai lu quelque chose dans les m dias la semaine derni re. On a constat , si je me souviens bien, une augmentation — chiffres   l'appui — du nombre de candidats   la GRC, mais cela ne se traduit pas n cessairement par la m me proportion de candidats retenus. Beaucoup d'entre eux ne sont peut- tre pas admissibles ou ne r pondent pas aux crit res, mais, dans l'article, on explique que tout le processus prend 300   400 jours et que certains candidats abandonnent entretemps. Est-ce que c'est exact? Pourrait-on faire quelque chose pour raccourcir ce d lai, puisque vous avez besoin de ces gens?

M. Sauv  : Oui et oui. Concernant le premier « oui », je peux vous dire qu'il y a eu des probl mes dans le traitement des demandes   la GRC. Les chiffres ont atteint des seuils records l'ann e derni re, et on pr voit aussi un nombre record de demandeurs cette ann e. Nous sommes tr s heureux que certains des meilleurs Canadiens veuillent joindre les rangs de la GRC.

Getting them to Depot has been the challenge in ensuring that the highest calibre of those 20,000-plus per year get there. It has been a challenge. The beds are there, and they have met their capacity this fiscal year to train, so we are getting people through.

A pilot project was just started in British Columbia and the Yukon, and I believe their goal is 180 days from application to Depot. The RCMP has been exploring a number of alternatives and ways to modernize and improve and expedite the application to training process. Obviously, you see this government making a commitment to increasing the cadet training allowance. There was another small barrier. I'm sure we will see an increase in interest from Canadians to join the RCMP because we are almost doubling that allowance, which had not gone up in 18 years.

Senator M. Deacon: Those are promising. I'm thinking about the beginning and the end. If you have more funding for resources, can you show up? So thank you for that.

My next question is for Dr. Lajeunesse. We talked about the Coast Guard in several meetings the last few days: The Coast Guard is often a victim of its own success, and it is so good at making do with what it has and its antiquated equipment, but it doesn't receive sufficient funding, perhaps, as a result.

This legislation breaks wide open its roles and responsibilities. We understood from officials earlier this week that they are due to receive sufficient training resources and staffing to take on these roles. I wonder if you believe that they will get what they need or they may continue to fall victim to their own efficiencies.

Mr. Lajeunesse: There is probably a limit to what I can say about that because we are looking specifically at human resources and capacities. I can't speak to that in too much detail. I can tell you that from an equipment perspective, looking at the North, what is on the order book is probably what the Coast Guard needs. The big question there is whether or not that equipment is delivered. Canada has a bad track record of pledging equipment and signing contracts even, but then, of course, not delivering in the end. I am afraid that's probably all I can say on the subject. To talk about human resources, you would really need someone within the Coast Guard to talk about that.

Senator M. Deacon: Thank you for trying.

Senator Dasko: Thank you, witnesses. I want to follow up on comments made by Professor Lajeunesse about the Coast Guard, and I want to make sure I understand what you were saying. Yesterday, we had a witness here at committee who was in

Il a été difficile de les amener jusqu'à l'étape de la Division Dépôt pour s'assurer que les meilleurs de ces 20 000 candidats et plus par an y arrivent. Cela n'a pas été facile. Les lits sont là, et ils ont atteint leur capacité maximale cette année. Donc, nous y arrivons.

Un projet pilote vient tout juste d'être lancé en Colombie-Britannique et au Yukon, et je crois que l'objectif est un délai de 180 jours entre la demande et l'arrivée à la Division Dépôt. La GRC a examiné un certain nombre de solutions et de moyens pour moderniser, améliorer et accélérer le processus d'inscription à la formation. Comme vous le savez, le gouvernement s'est engagé à augmenter l'allocation de formation des élèves-officiers. C'était un autre petit obstacle. Je suis certain que des Canadiens seront plus enclins à joindre les rangs de la GRC grâce à la décision de presque doubler cette allocation, qui n'avait pas augmenté depuis 18 ans.

La sénatrice M. Deacon : Tout cela est prometteur. Je pense au début et à la fin. Si vous avez plus de fonds pour les ressources, on peut se présenter? Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à M. Lajeunesse. On a beaucoup parlé de la Garde côtière ces derniers jours; elle est souvent victime de son propre succès, et elle se débrouille très bien avec ce qu'elle a et avec son équipement désuet, mais c'est peut-être pour cela qu'elle n'obtient pas de financement suffisant.

Ce projet de loi élargit considérablement ses rôles et ses responsabilités. Au début de la semaine, des fonctionnaires nous ont dit qu'ils devaient recevoir suffisamment de ressources de formation et de personnel pour assumer ces rôles. Croyez-vous qu'ils obtiendront ce dont ils ont besoin ou qu'ils continueront d'être victimes de leurs propres gains en efficience?

M. Lajeunesse : Je ne peux pas vraiment dire grand-chose à ce sujet, parce que nous examinons uniquement les ressources humaines et les capacités. Je ne peux pas vous donner beaucoup de détails. Mais je peux vous dire que, du point de vue de l'équipement, si on s'intéresse à ce qui se passe dans le Nord, ce qui figure dans le carnet de commandes correspond probablement à ce dont la Garde côtière a besoin. La grande question est de savoir si cet équipement sera livré ou non. Le Canada a la piètre réputation de promettre de l'équipement et même de signer des contrats pour ensuite, évidemment, ne pas livrer la marchandise. C'est probablement tout ce que je peux dire à ce sujet. Pour vous parler de ressources humaines, il faudrait vraiment quelqu'un de la Garde côtière.

La sénatrice M. Deacon : Merci d'avoir essayé de me répondre.

La sénatrice Dasko : Merci aux témoins. Professeur Lajeunesse, je voudrais revenir sur vos commentaires au sujet de la Garde côtière et m'assurer d'avoir bien compris ce que vous avez dit. Hier, un de nos témoins a déclaré être d'accord pour

favour of the Coast Guard reporting through DND, just as you are, but they expressed concern about the interaction between the two.

Your comments start out by focusing on what you called non-state threats to Canada — illegal fishing being one of them — and threats that are at the low end of the spectrum. I want to understand if you are saying that these threats are not going to be taken as seriously because they are now under DND, or is it something different? I'm not quite sure I understood what you meant by the relationship between those two.

Mr. Lajeunesse: Happy to clarify, senator. I think those threats will always be taken very seriously. I hope I wasn't misunderstood there.

What I said about the combination between the Coast Guard and the navy within DND more generally is that what this will do is allow Canada to combine two different federal fleets — in this case, the Coast Guard and the navy — in order to generate much better situational awareness and a much better picture of what is happening within our maritime space.

As the Coast Guard currently stands, siloed from the navy and the different departments, you actually have fairly significant reporting barriers going back and forth between agencies. There are different considerations surrounding the Privacy Act while reporting is slower and more cumbersome. There are certain things that cannot go back and forth. One of the most important considerations from the Coast Guard's movement into DND is that a lot of these communication barriers are going to be knocked down. That's less dramatic than big icebreakers sailing with the navy, but that collaboration, as you said, and the work between the personnel of the two agencies will become much easier. That's certainly what DND, the Coast Guard and the navy have highlighted to me in conversations. The Coast Guard is actually quite excited to knock down some of those barriers.

Senator Dasko: Are you saying the low-level activities will be better handled than they are now?

Mr. Lajeunesse: Yes. I think they will be better handled because you will not have siloed fleets. You will have one common operating picture.

Senator Dasko: Thank you. I wanted to make sure I understood that.

Mr. Sauvé, I want to pick up on your comments about procurement. You gave us some dramatic examples. This is the National Security, Defence and Veterans Affairs Committee, and we've been studying procurement. There is a new Secretary of

que la Garde côtière relève du MDN, tout comme vous, mais il s'est dit préoccupé par l'interaction entre les deux.

Vous avez commencé par parler de ce que vous appelez les menaces non étatiques contre le Canada — la pêche illégale, par exemple — et des menaces qui se situent à l'extrémité inférieure du spectre. Je voudrais comprendre : est-ce que vous dites que ces menaces seront moins prises au sérieux maintenant qu'elles relèvent du MDN ou est-ce autre chose? Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris ce que vous vouliez dire par la relation entre les deux.

M. Lajeunesse : Je vais clarifier avec plaisir, sénatrice. Je pense que ces menaces seront toujours prises très au sérieux. J'espère ne pas avoir été mal compris.

Ce que j'ai dit au sujet de la combinaison entre la Garde côtière et la Marine au sein du MDN en général, c'est que cela permettra au Canada de combiner deux flottes fédérales distinctes — dans ce cas-ci, la Garde côtière et la Marine — pour mieux saisir la situation et se faire une bien meilleure idée de ce qui se passe dans notre espace maritime.

Pour l'instant, la Garde côtière est isolée de la Marine et des différents ministères. Il y a en fait des entraves assez importantes à la reddition de comptes entre les organismes. Diverses considérations liées à la Loi sur la protection des renseignements personnels font que la reddition des comptes est à la fois lente et fastidieuse. Certaines choses ne peuvent pas passer d'un organisme à l'autre. L'un des aspects les plus importants du transfert de la Garde côtière au ministère de la Défense nationale est que beaucoup de ces problèmes de communication vont être éliminés. C'est moins spectaculaire que de gros brise-glaces naviguant aux côtés de la flotte de la Marine, mais cette collaboration, comme vous l'avez dit, et le travail effectué entre le personnel des deux organismes deviendront beaucoup plus faciles. C'est en tout cas ce que le ministère de la Défense nationale, la Garde côtière et la Marine ont souligné dans nos conversations. La Garde côtière est en fait très enthousiaste à l'idée de se débarrasser de certains de ces obstacles.

La sénatrice Dasko : Êtes-vous en train de dire que les activités de bas niveau seront mieux gérées qu'elles ne le sont actuellement?

M. Lajeunesse : Oui. Je pense qu'elles le seront, parce que les flottes ne seront pas isolées. Il y aura une évaluation commune de la situation opérationnelle.

La sénatrice Dasko : Merci. Je voulais m'assurer de bien comprendre.

Monsieur Sauvé, j'aimerais revenir sur ce que vous avez dit au sujet de l'approvisionnement. Vous nous avez donné des exemples spectaculaires. Nous sommes le Comité de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants et nous

State (Defence Procurement) now for the Department of National Defence, or DND.

At the very end of your comments, you suggested a solution. I want you to elaborate. We heard the dramatic examples. I want you to elaborate on what you said. Could you say a few more words about that? It sounded like sidestepping a certain set of protocols. I leave it up to you to elaborate, please.

Mr. Sauvé: I'm not the legislative expert. However, for our research into this with respect to the government's Red Tape Review or the Auditor General's report on procurement, we did provide some input — and we're happy to share that with this committee — to the minister responsible for procurement with some recommendations that spelled out exactly the examples that we've shown in how molasses-like that process can be for an agency that needs to be more nimble such as the RCMP.

I'm open to being corrected here: It is my understanding that should the procurement need be tied to a national security requirement — whatever that might be, such as a Black Hawk helicopter or something of that perspective — there is an opportunity for that deputy head to make a request to step outside the normal procurement process to expedite the selection and purchase of that asset in order to meet that national security need.

Senator Dasko: That would be in an extraordinary circumstance, though. What about the usual issues and how to deal with them?

Mr. Sauvé: One of the recommendations we made to the minister, for example, was in the policing context just generally. We have a number of police services across the country. They are all buying a lot of the same equipment: guns, body-worn cameras, police cars, et cetera. Is there not an opportunity for the government to lead and utilize its economies of scale to create some form of National Master Standing Offer with authorized vendors who have gone through the vetting and procurement process?

If you are looking for a tactical armoured vehicle, for example, and you are a small police service like the Lakeshore Regional Police Service in Alberta, you can get on that list since you are a chief, you have your department credit card and you can go see what is approved — whether it is the BearCat or such — and you can place that order because it is an approved vendor, and you are accepting the Government of Canada's economies of scale and abilities to create savings for that service, similar to a sidearm, similar to OC spray and similar to those types of equipment.

Senator Dasko: Thank you.

études le système d'approvisionnement. Il y a maintenant un nouveau secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense pour le MDN, le ministère de la Défense nationale.

À la toute fin de votre exposé, vous avez proposé une solution. J'aimerais que vous nous en disiez davantage. Vous nous avez parlé d'exemples spectaculaires. J'aimerais que vous précisez. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Il s'agirait donc de contourner un certain nombre de protocoles. Veuillez nous expliquer, s'il vous plaît.

M. Sauvé : Je ne suis pas un expert législatif. Mais, dans le cadre de l'Examen du fardeau administratif du gouvernement ou du rapport de la vérificatrice générale sur l'approvisionnement, nous avons fourni certains renseignements — et nous les communiquerons avec plaisir au comité — au ministre responsable de l'approvisionnement, avec des recommandations évoquant précisément les exemples que nous avons donnés de la façon dont ce processus peut être laborieux pour un organisme comme la GRC, qui a besoin de plus d'agilité.

Sauf erreur de ma part, je crois que, si la demande d'approvisionnement est liée à un besoin en matière de sécurité nationale — quel qu'il soit —, comme un hélicoptère Black Hawk ou quelque chose de ce genre — l'administrateur général peut demander à passer outre au processus d'approvisionnement ordinaire pour accélérer le choix et l'achat de l'équipement afin de répondre à l'impératif de sécurité nationale.

La sénatrice Dasko : Ce serait toutefois dans des circonstances exceptionnelles. Qu'en est-il des problèmes ordinaires et de leurs solutions?

M. Sauvé : L'une de nos recommandations au ministre concernait, par exemple, le contexte général du travail des forces de l'ordre. Nous avons un certain nombre de services de police à travers le pays. Ils achètent tous beaucoup du même équipement : des armes à feu, des caméras portatives, des voitures, etc. Le gouvernement ne pourrait-il pas faire des économies d'échelle en créant une sorte d'offre à commandes permanente nationale pour les fournisseurs agréés ayant satisfait au processus de vérification et d'approvisionnement?

Supposons qu'un petit service de police comme le Lakeshore Regional Police Service en Alberta ait besoin d'un véhicule blindé tactique, par exemple, son chef serait inscrit sur cette liste et pourrait aller vérifier ce qui est approuvé — le Bearcat ou autre chose —, puis, avec sa carte de crédit ministérielle, passer la commande puisqu'il s'agirait d'un fournisseur approuvé. C'est ainsi que le gouvernement ferait des économies d'échelle et des économies pour ce service, aussi bien que pour une arme de poing, un aérosol de gaz poivre, et ce genre d'équipement.

La sénatrice Dasko : Merci.

[Translation]

Senator Audette: I will ask my question in French. This is mainly for you, Mr. Sauvé, and if time permits, for Mr. Lajeunesse.

Indigenous police services in Ontario and Quebec are considered pilot projects and not essential services. In your discussions, do you talk to police officers who are also feeling the effects of organized crime and the pressure it is putting on them?

My home community is Mani-Utenam. A few weeks ago, if not a few months, homes were being burned by organized crime, always in connection with fentanyl and synthetic drugs. I think the bill has a big gap to fill in terms of support for our Indigenous police forces. In your discussions, are you ensuring that the critical need for essential services in Indigenous communities is also being considered?

There was a success story in my community. The Sûreté du Québec, the Sécurité publique de Uashat mak Mani-Utenam (SPUM) and the RCMP have been working together for a little over a year. There have been a number of arrests. In your recommendation, can you reassure me that you are aware that organized crime gleefully fills legal vacuums, but also operates on territories where it is unclear who will have jurisdiction? It should be a shared responsibility to protect the people we love in our communities.

Mr. Sauvé: I will answer in English.

[English]

The First Nations and Inuit Policing Program is the only one I am very familiar with.

[Translation]

It goes back to 2020.

[English]

Minister Blair was the Minister of Public Safety, and he opened a project to study the First Nations and Inuit Policing Program in Canada with the goal of making it an essential service. Obviously, I think we participate in — I might get the number wrong — 165 First Nations or Indigenous policing regimes.

One of the challenges, obviously, is you have the Community Tripartite Agreements. You have the confusion around band bylaws. You have the confusion around history and heritage and what gets enforced and how it gets enforced. But you also have the confusion around consistent and predictable funding. With that, it obviously becomes challenging to be able to resource and

[Français]

La sénatrice Audette : Je vais poser ma question en français. C'est surtout pour vous, monsieur Sauvé, et si le temps me le permet, pour M. Lajeunesse.

Les services de police autochtones en Ontario et au Québec sont considérés comme des projets pilotes et non des services essentiels. Dans vos discussions, échangez-vous avec les policiers qui subissent aussi les effets du crime organisé, de la pression que cela a?

Je viens de Mani-Utenam, ma communauté. Il y a quelques semaines et bientôt quelques mois, les maisons brûlaient par le crime organisé, toujours en lien avec le fentanyl et les drogues de synthèse. Pour moi, ce projet de loi a une grande lacune à combler par rapport au soutien de nos corps de police autochtones. Dans vos pourparlers, vous assurez-vous que l'on considère également ce besoin criant de services essentiels dans les communautés autochtones?

Un succès est arrivé dans ma communauté. La Sûreté du Québec, la Sécurité publique de Uashat mak Mani-Utenam (SPUM) et la GRC travaillent depuis un peu plus d'un an ensemble. Plusieurs arrestations ont eu lieu. Est-ce que vous pouvez me rassurer que, dans ce que vous recommandez, vous êtes conscient que le crime organisé a beaucoup de plaisir à combler les espaces de vide juridique, mais aussi à sévir dans les territoires où l'on ne sait trop qui aura juridiction? Cela devrait être un partage de responsabilité pour la protection de gens que l'on aime dans nos communautés.

M. Sauvé : Je vais répondre en anglais.

[Traduction]

Le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits est le seul que je connaisse très bien.

[Français]

On va retourner en 2020.

[Traduction]

Quand M. Blair était ministre de la Sécurité publique, il a lancé une étude sur le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits au Canada pour en faire un service essentiel. Sauf erreur de ma part, je crois que nous participons à 165 systèmes de police autochtones.

L'une des difficultés tient évidemment aux ententes communautaires tripartites. Il y a aussi une certaine confusion au sujet des règlements administratifs des bandes. Il y a de la confusion au sujet de l'histoire et du patrimoine, de ce qui doit être appliqué et comment cela doit l'être. Mais il y a aussi de la confusion au sujet de la constance et de la prévisibilité du

provide resources to integrated teams, as you are speaking about. We know it's with the Sûreté du Québec, the RCMP or a First Nations or Indigenous police service — and that happens all across Canada. I would love to see the Alberta law enforcement teams be able to integrate with the Lakeshore Regional Police Service or the Blood Tribe Police Service. But do they have consistent, predictable funding? Can they provide the resources to do that? If you look at the Blood Tribe reserve in Alberta, it is one of the largest in Canada — it borders right on Montana as well as British Columbia.

Yes, it is top of mind for us. We are happy to share with the committee the submission that we made to Public Safety Canada in late 2020 or it might have been 2021. The dates get confusing for me sometimes. We made a number of recommendations as to how that can move forward.

Senator Audette: For you on Zoom, what is your relationship with the people who live in the North and are facing those crises? Do you have a protocol or a relationship to make sure that information is exchanged, even if we don't have a police force coming from the Inuit or Innu?

Mr. Lajeunesse: Thank you, senator. I'm afraid I don't have anything to offer on the subject of northern policing.

Senator Audette: As a witness, you spoke about the Coast Guard. What is your organization's relationship with the people in the North?

Mr. Lajeunesse: To that I can speak a little bit. Both the Coast Guard and the navy, certainly over the last two decades at the very least, have come to recognize that operations in the North have to not only take into consideration the wishes and the knowledge of those living in the North, but, of course, they also have to leverage that. Operating in the North is such a difficult environment, and, of course, it relies upon a lot of Indigenous knowledge. Both the navy and the Coast Guard have been making efforts for decades now to integrate Indigenous communities as well as possible in order to bring local knowledge into those operations and, of course, to build interpersonal relationships between the people operating, coming up from the South, and the northern communities themselves.

The navy is now affiliating the AOPV with local — I shouldn't say communities but regions. And it's trying to build those relationships with port visits and trying to find practical ways to support communities by bringing material up, by providing services where necessary and by providing disaster response and search and rescue capacity.

financement. Cela étant, il devient évidemment difficile d'affecter et de fournir des ressources à des équipes intégrées. Nous savons qu'il s'agit de la Sûreté du Québec, de la GRC ou d'un service de police autochtone ou des Premières Nations — et c'est ainsi partout au Canada. J'aimerais bien que les équipes des forces de l'ordre de l'Alberta puissent être intégrées au service de police régional de Lakeshore ou au service de police de la tribu des Blood. Mais ont-ils des ressources financières constantes et prévisibles? Peuvent-ils fournir les ressources nécessaires? La réserve de la tribu des Blood, en Alberta, est l'une des plus grandes au Canada. Son territoire longe le Montana et la Colombie-Britannique.

Oui, c'est une priorité pour nous. Nous nous ferons un plaisir de communiquer au comité le mémoire que nous avons présenté à Sécurité publique Canada à la fin de 2020, ou c'était peut-être en 2021. Je mélange parfois les dates. Nous y recommandons un certain nombre de mesures pour l'avenir.

La sénatrice Audette : À vous qui êtes sur Zoom, quelle est votre relation avec les gens qui vivent dans le Nord et qui font face à ces crises? Avez-vous un protocole ou une relation garantissant que l'information est communiquée même s'il n'y a pas de force policière inuite ou innue?

M. Lajeunesse : Merci, sénatrice. Je crains de n'avoir rien à dire au sujet des services de police dans le Nord.

La sénatrice Audette : Vous avez parlé de la Garde côtière. Quelle est la relation de votre organisation avec les gens du Nord?

M. Lajeunesse : De cela, je peux parler un peu. La Garde côtière et la marine, depuis deux décennies en tout cas, en sont venues à reconnaître que les opérations dans le Nord doivent non seulement tenir compte des désirs et du savoir de ceux qui vivent dans le Nord, mais aussi, évidemment, s'en servir. Le Nord est un environnement très difficile, et les opérations y dépendent évidemment en grande partie du savoir autochtone. La marine et la Garde côtière déploient des efforts depuis des décennies pour intégrer le mieux possible les communautés autochtones en tenant compte du savoir local dans leurs opérations et, évidemment, en développant des relations entre le personnel du Sud et les collectivités du Nord.

La marine associe désormais les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique à des collectivités locales — je ne devrais pas dire des collectivités, mais des régions. Et elle essaie de développer ces relations en visitant des ports et en essayant de trouver des moyens d'appuyer les collectivités en apportant du matériel, en fournissant des services nécessaires et en proposant une capacité d'intervention en cas de catastrophe et des services de recherche et sauvetage.

Over the next 10 years, as Canada builds out its northern presence, a big part of what the Coast Guard and the navy will be doing is at the safety end of the security spectrum, which means search and rescue, community response, facilitating relationships with communities and helping northern communities deal with all of the extra commercial presence due to the fishing and shipping that will be in the region.

[Translation]

Senator Youance: My question is for Mr. Sauvé.

In your brief submitted to the Standing Committee on Public Safety and National Security on November 20, you indicated that the bill also improves international mechanisms for sharing information, particularly with the United States. Are you not concerned about the negative consequences of even greater sharing between Canada and the United States?

[English]

Mr. Sauvé: Yes. It did at the time, and I believe it still does. I think you heard one theme, at least amongst the witnesses today: The reduction of silos and the increasing of an operational presence through better information sharing, whether it be with our partners to the south or with our Five Eyes international partners, will increase and improve the efficiency and response of law enforcement across the globe.

[Translation]

Senator Youance: Thank you.

I would also like to understand how Bill C-12 changes the current work of the RCMP. On the first day that Bill C-12 potentially passes, what changes in terms of the work of the RCMP? Once again, your brief calls for stable funding and an overhaul of the RCMP's funding model, a recommendation that goes beyond adopting legislative amendments. I would like to hear your response.

Mr. Sauvé: Thank you.

If the bill is passed on Friday, my experience as a police officer leads me to believe that nothing will change on Monday morning. The context will change a bit on Monday morning.

[English]

But it is like a dimmer switch with changes in the legislation, especially when we are talking about something that impacts organized crime, transnational organized crime and border security. Those investigations are normally months long, if not years long, from our perspective. Yes, it does change the

Au cours des 10 prochaines années, à mesure que le Canada renforcera sa présence dans le Nord, une grande partie des activités de la Garde côtière et de la marine seront de l'ordre de la sûreté, c'est-à-dire des activités de recherche et sauvetage, des interventions locales, la facilitation des relations avec les collectivités, et l'aide aux collectivités du Nord pour faire face à une présence commerciale supplémentaire attribuable à la pêche et au transport maritime dans la région.

[Français]

La sénatrice Youance : Ma question s'adresse à M. Sauvé.

Dans votre mémoire déposé au Comité permanent de la sécurité publique et nationale le 20 novembre dernier, vous indiquez que le projet de loi améliore également les mécanismes internationaux d'échange de renseignements, en particulier avec les États-Unis. Ne craignez-vous pas des conséquences néfastes d'un partage encore plus renforcé entre le Canada et les États-Unis?

[Traduction]

M. Sauvé : Oui. C'était le cas à l'époque, et je crois que c'est toujours vrai. Je crois que des témoins vous ont parlé aujourd'hui de réduction du cloisonnement et d'augmentation de la présence opérationnelle grâce à un meilleur partage d'information, aussi bien avec nos partenaires au sud qu'avec nos partenaires internationaux du Groupe des cinq, pour accroître et améliorer l'efficacité et la réponse des organismes de maintien de l'ordre partout dans le monde.

[Français]

La sénatrice Youance : Merci.

J'aimerais aussi comprendre ce que le projet de loi C-12 change au travail actuel de la GRC. Imaginons-nous au jour 1 d'une éventuelle adoption du projet C-12. Qu'est-ce qui change en ce qui concerne le travail de la GRC? J'aimerais avoir votre réponse en lien avec votre demande — encore une fois, qui est dans votre mémoire — d'un financement stable et d'une refonte du modèle de financement de la GRC, une recommandation qui va au-delà de l'adoption de modifications législatives.

M. Sauvé : Merci.

Si le projet de loi est adopté vendredi, mon expérience en tant que policier me laisse croire que rien ne changera lundi matin. Cela changera un peu le contexte le lundi matin.

[Traduction]

Ces modifications législatives sont comme un régulateur d'intensité lumineuse, surtout quand cela concerne quelque chose qui aura une incidence sur le crime organisé, sur le crime organisé transnational et sur la sécurité frontalière. Ces enquêtes durent généralement des mois, voire des années. Oui, cela

landscape and the authorities that we can operate under, and, yes, it does improve intelligence and information sharing immediately. Will we see results within a week or a month or three months? Probably not, mainly because there are such long investigations that go on.

[Translation]

Senator Youance: Thank you.

Since the bill won't change anything overnight, then why the urgency to pass it? You can give a two-part answer. Why is it urgent to analyze and pass it? Second, could there be other provisions that could be made at another level that would lead to efficient and effective change in the work of the RCMP?

[English]

Mr. Sauvé: No, I don't think so. Perhaps my previous response was not clear.

Yes, the legislative framework changes from a Friday to a Monday. Will we see results from that legislative framework in a prosecution or criminal case? Not for a while. However, the authorities of the police officer operating under that legislative framework will improve on that Monday morning. And the RCMP, obviously, increases its ability to share intelligence with the Coast Guard or to receive intelligence from the U.S. Customs and Border Protection or to share intelligence with United States law enforcement or Australia or the U.K.

From that perspective, the quicker Canada can actually become more in line with its Five Eyes partners, as well as from that perspective, it makes more sense. It will change and will have an impact immediately. Will we see results in a week? We have to measure the fact that these investigations take a long time.

Senator McNair: Thank you for being here. My question is for Mr. Sauvé.

Senator Youance went down the track I was wondering about. To clarify, do you feel that the measures proposed in Bill C-12 will break down those information-sharing barriers domestically and internationally, specifically with our Five Eyes partners, when enacted?

Mr. Sauvé: They will start, and I understand that there is another piece of legislation that might address our lawful access concerns, which is coming down the pipe. We will see where that goes because that will be one of the larger pieces that will have an impact with our Five Eyes partners and some of the transnational organized crime that we see, yes.

changera le contexte et les règles de fonctionnement, et, oui, cela améliorera immédiatement le partage de renseignement et d'information. Est-ce qu'on verra des résultats d'ici une semaine, un mois ou trois mois? Probablement pas, notamment parce que les enquêtes sont très longues.

[Français]

La sénatrice Youance : Merci.

Comme cela ne changera rien du jour au lendemain, où voyez-vous l'urgence d'adopter ce projet de loi? Vous pouvez répondre en deux temps. Pourquoi est-il urgent de l'analyser et de l'adopter? Dans un deuxième temps, pourrait-il y avoir d'autres dispositions qui pourraient être prises à un autre niveau et qui permettraient d'avoir un changement efficace et effectif sur le travail de la GRC?

[Traduction]

M. Sauvé : Non, je ne le crois pas. Ma réponse précédente n'était peut-être pas claire.

Oui, le cadre législatif changera du vendredi au lundi. Est-ce qu'on en verra les résultats dans une poursuite ou une affaire criminelle? Pas avant un certain temps. Mais les pouvoirs des policiers qui interviendront dans ce cadre législatif s'amélioreront dès le lundi matin. Et la GRC, évidemment, verra augmenter sa capacité d'échanger du renseignement avec la Garde côtière ou d'en recevoir du service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis ou d'en échanger avec les forces de l'ordre des États-Unis, de l'Australie ou du Royaume-Uni.

À cet égard, il serait également logique que le Canada ne tarde pas à s'aligner sur ses partenaires du Groupe des cinq. Cela changera la situation et aura un impact immédiat. Est-ce qu'on verra des résultats dans une semaine? Il faut se rappeler que ces enquêtes prennent beaucoup de temps.

Le sénateur McNair : Merci d'être parmi nous. Ma question s'adresse à M. Sauvé.

La sénatrice Youance a posé des questions dans le sens que j'envisageais. À titre de précision, croyez-vous que les mesures proposées dans le projet de loi C-12 permettront d'éliminer ces obstacles à l'échange d'information au pays et à l'étranger, en particulier avec nos partenaires du Groupe des cinq?

M. Sauvé : Ce sera un début, et je crois qu'il y a un autre projet de loi en vue qui serait susceptible de répondre à nos préoccupations en matière d'accès légal. On verra bien où cela nous mènera, parce que ce sera effectivement l'un des textes les plus importants ayant une incidence sur nos partenaires du Groupe des cinq et sur certains groupes transnationaux du crime organisé.

Senator McNair: The other thing I wanted to thank you for was the example of the handguns and the issue of the revolvers. It is staggering. You said Smith & Wesson doesn't make the parts anymore?

Mr. Sauv : No, they don't. The RCMP armour shop has a fantastic crew. They have been manufacturing replacement parts on their own or sourcing them out.

The organization has been trying to extend the life cycle of this particular pistol, but getting through the procurement process for the selection of a new gun has been a challenging morale thing for our membership because they see it evolving, and it never materializes.

Senator McNair: You used the analogy of NASA getting someone on the moon, which makes it very clear to everyone. I appreciate that. Coming from New Brunswick, I'm well aware of the delay on the carbines and the tragic impact that had.

Mr. Sauv : And NASA was working on that in the 1960s.

Senator McNair: That is good information. Thank you.

Senator Al Zaibak: My question is for Mr. Elcock. As you know, Bill C-12 significantly increases administrative monetary penalties. From the bankers' perspective and banking sector's perspective, are these penalties proportionate and aligned with international AML standards?

Mr. Elcock: The key is how they are applied. There is not a necessary concern on the quantum of AMPs. It's when you have a quantum like this, you need clarity and predictability in their application. The highest quantum needs to apply to systemic or egregious issues. If we don't see an appropriate application, it is guided through regulation.

What we are concerned about is we will see a worsening of trends, such as overreporting, which the government has diligently been trying to address through information-sharing changes or other tweaks in the regime. We don't want to move backwards, potentially worsening trends such as challenges at the Federal Court, which create even more lack of clarity or more deleterious effects on the regime. What we really want to see is clarity in application because that will be key with these new AMPs.

Senator White: I'm looking for the enforcement perspective now on my previous question as it relates to the anti-money laundering regime compared to others.

Mr. Sauv : Our members in the RCMP do a fantastic job. You give them whatever, and we will be able to make it work. I think you've seen this over the last 15 years where the mandate

Le s nateur McNair : Je voulais aussi vous remercier de nous avoir parl  de l'exemple des armes de poing et du probl me des revolvers. C'est renversant. Vous avez dit que Smith & Wesson n'en fabriquait plus les pi ces, n'est-ce pas?

M. Sauv  : En effet. L'armurerie de la GRC a une  quipe fantastique. Ils fabriquent eux-m mes des pi ces de rechange ou les ach tent   l'ext rieur.

On a essay  de prolonger le cycle de vie de ce pistolet, mais le processus d'approvisionnement pour la s lection d'une nouvelle arme   feu a  t  difficile   vivre pour nos membres sur le plan moral, car ils voient les choses  voluer sans jamais voir de r sultats concrets.

Le s nateur McNair : Vous avez utilis  l'analogie de la NASA qui envoie quelqu'un sur la Lune, et c' tait tr s clair pour tout le monde. Merci. Comme je viens du Nouveau-Brunswick, je suis tout   fait au courant des retards de livraison de carabines et de l'impact tragique que cela a eu.

M. Sauv  : La NASA y travaillait d s les ann es 1960.

Le s nateur McNair : Int ressant. Merci.

Le s nateur Al Zaibak : Ma question s'adresse   Me Elcock. Comme vous le savez, le projet de loi C-12 pr voit une augmentation consid rable des sanctions administratives p cuniaires. Selon les banquiers et le secteur bancaire, ces sanctions sont-elles proportionnelles et conformes aux normes internationales anti-blanchiment d'argent?

Me Elcock : Ce qui compte, c'est la fa on dont elles sont appliqu es. On ne s'inqui te pas n cessairement du montant des sanctions. Ce qui compte dans ce cas, c'est la clart  et la pr visibilit  de leur application. Le montant le plus  lev  doit s'appliquer aux probl mes syst miques ou flagrants. Si on ne voit pas d'application appropri e, elle rel ve de la r glementation.

Ce qui nous inqui te, c'est que certaines tendances vont s'aggraver, comme la surd claration, que le gouvernement s' t s rieusement attel    corriger en modifiant le mode d' change d'information ou en apportant d'autres ajustements du syst me. Nous ne voulons pas revenir en arri re, parce que cela risquerait d'aggraver des tendances comme les contestations devant la Cour f d rale, qui entraînent encore plus de confusion ou des effets encore plus d l t res sur le syst me. Ce que nous voulons vraiment, c'est que l'application soit claire, parce que ce sera essentiel pour ces nouvelles sanctions.

La s natrice White : Je m'int resse   l'application de la loi en lien avec ma question pr c dente concernant la lutte contre le blanchiment d'argent comparativement   d'autres enjeux.

M. Sauv  : Les agents de la GRC font un travail fantastique. Donnez-leur ce que vous voulez, et ils feront en sorte que cela fonctionne. Je crois que c'est manifeste depuis 15 ans, au cours

has expanded and sometimes shifted depending on the government of the day. Our Integrated Proceeds of Crime teams, for example, and the “C” Division in Quebec seized \$56 million of crypto-currency just last fall through one investigation. They continue to shine when resourced and when given a mandate to focus on.

With the government’s commitment to 1,000 new personnel — I say 1,000 new police officers, but I understand there is some debate on that — and added resources and technology, which we can hopefully get through procurement, software, et cetera, we will hopefully see a federal policing mandate where they can focus on those investigations and actually deliver results because they do an extremely good job when given the resources and the tools to do their job.

The Chair: Thank you. Colleagues, this is the end of our time with this panel. I want to thank Mr. Elcock, Mr. Sauvé and Mr. Lajeunesse for being here today and for sharing their thoughts and making a contribution to our work in studying this important legislation.

For the next panel, we are pleased to welcome, from the Office of the Privacy Commissioner of Canada, Philippe Dufresne, Privacy Commissioner of Canada, who is accompanied by Marc Chénier, Deputy Commissioner and Senior General Counsel. We are also pleased to welcome, from the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, Michael-John Almon, Assistant Deputy Director, Strategic Policy and Review. He is accompanied by officials from the Department of Finance Canada: Erin Hunt, Director General, Financial Crimes and Security Division; and William Kendall, Senior Advisor, Financial Crimes and Security Division.

Thank you all for joining us today. Welcome to the committee. For those who will be making opening remarks, you have five minutes for those remarks. Mr. Dufresne, you are welcome to make your opening remarks. You have been here so often that we should give you a regular seat.

[*Translation*]

Philippe Dufresne, Privacy Commissioner of Canada, Office of the Privacy Commissioner of Canada: Thank you, Mr. Chair.

Members of the committee, thank you for the invitation to appear before you today to support your study of Bill C-12, the Strengthening Canada’s Immigration System and Borders Act. I am accompanied by Marc Chénier, Deputy Commissioner and Senior General Counsel.

desquels le mandat a été élargi et parfois modifié selon le gouvernement en place. Par exemple, nos équipes intégrées sur les produits de la criminalité et la division « C » du Québec ont saisi 56 millions de dollars en cryptomonnaie l’automne dernier dans le cadre d’une enquête. Nos agents continuent d’exceller quand on leur donne des ressources et un mandat précis.

Étant donné que le gouvernement s’est engagé à embaucher 1 000 nouveaux agents — je dis 1 000, mais je crois savoir qu’il y a débat à ce sujet — et qu’il a ajouté des ressources et de la technologie, que nous espérons pouvoir obtenir par le processus d’approvisionnement, ainsi que des logiciels, etc., nous espérons aussi que la police fédérale aura un mandat lui permettant de se concentrer sur ces enquêtes et d’obtenir des résultats concrets, parce qu’elle fait un excellent travail quand on lui donne les ressources et les outils nécessaires.

Le président : Merci. Chers collègues, c’est tout le temps que nous avons avec ce groupe de témoins. Je tiens à remercier Me Elcock, M. Sauvé et M. Lajeunesse de leur participation aujourd’hui, de nous avoir fait part de leurs réflexions et d’avoir contribué à notre travail dans le cadre de l’étude de cet important projet de loi.

Dans le groupe de témoins suivant, nous avons le plaisir d’accueillir Me Philippe Dufresne, commissaire à la protection de la vie privée du Canada, qui est accompagné de Me Marc Chénier, sous-commissaire et avocat général principal. Nous avons également le plaisir d’accueillir M. Michael-John Almon, sous-directeur adjoint, Politiques stratégiques et révisions, du Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Il est accompagné de représentants du ministère des Finances du Canada, à savoir Erin Hunt, directrice générale, Division des crimes financiers et de la sécurité, et William Kendall, conseiller principal, Division des crimes financiers et de la sécurité.

Merci à tous d’être parmi nous aujourd’hui. Bienvenue au comité. Ceux qui ont un exposé préliminaire à présenter disposent de cinq minutes. Maître Dufresne, vous pouvez faire le vôtre. Vous venez si souvent que nous devrions vous réserver un siège.

[*Français*]

Me Philippe Dufresne, commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m’avoir invité à comparaître aujourd’hui afin de contribuer à votre étude du projet de loi C-12, Loi visant à renforcer le système d’immigration et la frontière du Canada. Je suis accompagné de Me Marc Chénier, sous-commissaire et avocat général principal.

Bill C-12 would amend a number of laws and regulations with a view to strengthening immigration and border security and combatting transnational organized crime and the flow of illicit narcotics and financing. These are important public-interest objectives.

[English]

In the privacy context, I would note that Bill C-12 contains important positive safeguards with respect to information-sharing agreements for disclosures outside Immigration, Refugees and Citizenship Canada. Specifically, Bill C-12 requires written information-sharing agreements for when the Minister of Immigration discloses specified immigration-related personal information outside the department.

The bill indicates that such agreements must include the elements of personal information that may be disclosed, the purpose of the disclosure, any limits on secondary use and subsequent transfer of information and any other relevant details.

Moreover, it includes an explicit prohibition on onward sharing of personal information to a foreign entity in the absence of ministerial authorization.

The initial version of the bill included a provision that would grant customs officers free access to premises or places where goods destined for export are stored. I recommended that the bill clarify that an officer may not enter a dwelling-house without the consent of the occupant except under the authority of a warrant. I am pleased to see that an amendment to that effect was adopted in the other place.

[Translation]

Finally, as the bill allows for the government to issue regulations with respect to the disclosure of information, it will be important for my office to be consulted by the government in the development of these regulations.

With that, thank you very much. I look forward to your questions.

[English]

The Chair: Thank you, Mr. Dufresne.

Next we will hear from Erin Hunt. You have the floor for five minutes.

Le projet de loi C-12 modifierait un certain nombre de lois et de règlements dans le but de renforcer la sécurité en matière d'immigration et aux frontières, ainsi que de lutter contre la criminalité transnationale organisée, le trafic de stupéfiants et le financement illicite. Il s'agit là d'objectifs importants d'intérêt public.

[Traduction]

Dans le contexte de la protection de la vie privée, je tiens à souligner que le projet de loi C-12 contient d'importantes mesures positives au sujet des ententes d'échange d'information pour les divulgations à l'extérieur d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Plus précisément, il prévoit que des ententes écrites d'échange d'information soient conclues quand le ministre de l'Immigration divulgue certains renseignements personnels liés à l'immigration à l'extérieur du ministère.

Selon le projet de loi, ces ententes doivent indiquer les renseignements personnels qui peuvent être divulgués, l'objet de la communication, toute limite imposée à l'utilisation secondaire et au transfert ultérieur de renseignements, ainsi que toute autre précision utile.

Par ailleurs, il interdit explicitement la communication de renseignements personnels à une entité étrangère en l'absence d'autorisation ministérielle.

La version initiale du projet de loi comprenait une disposition qui aurait accordé aux agents des douanes un libre accès aux locaux ou aux endroits où sont entreposées des marchandises destinées à l'exportation. J'ai recommandé que le projet de loi précise qu'un agent ne peut pas entrer dans une maison d'habitation sans le consentement de l'occupant, à moins d'un mandat. Je suis heureux de constater qu'un amendement dans ce sens a été adopté à la Chambre.

[Français]

Enfin, comme le projet de loi autoriserait le gouvernement à réglementer la communication de renseignements, il sera important que le commissariat soit consulté par le gouvernement lors de l'élaboration de règlements à cet égard.

Sur ce, merci beaucoup. Je serais heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : Merci, maître Dufresne.

C'est au tour d'Erin Hunt. Vous avez la parole pour cinq minutes, madame.

[Translation]

Erin Hunt, Director General, Financial Crimes and Security Division, Department of Finance Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators. My name is Erin Hunt, and I am the director general of the Financial Crimes and Security Division at the Department of Finance.

The Department of Finance plays a central role in Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing regime. The regime brings together 13 federal departments and agencies, as well as various federal, provincial, territorial and municipal partners working to combat financial crime based on three pillars.

The Department of Finance's responsibilities involve the first pillar, policy and coordination. As the regime's coordinator, the Department of Finance is responsible for its governance, including coordinating and organizing various public and private committees. The Department of Finance is also responsible for coordinating the regime's performance measures and reports, including representing the regime internationally.

As the policy lead for the regime, the Department of Finance is responsible for developing and coordinating anti-money laundering and anti-terrorist financing policies.

[English]

The Minister of Finance is responsible for the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act, which is a key piece of legislation underpinning the regime. The act defines the businesses and professionals subject to anti-money laundering and anti-terrorist financing regulation, known as reporting entities, as well as their obligations, such as establishing and maintaining a compliance program, knowing your client and reporting certain transactions to the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, or FINTRAC for short. My colleague from FINTRAC is here with us today.

The Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act also establishes FINTRAC as Canada's financial intelligence unit and anti-money laundering and anti-terrorist financing regulator.

FINTRAC is an independent agency that reports to the Minister of Finance. Its responsibilities relate to the second pillar of the regime: prevention and detection. It receives and analyzes reports and discloses financial intelligence to law enforcement

[Français]

Erin Hunt, directrice générale, Division des crimes financiers et de la sécurité, ministère des Finances Canada : Merci beaucoup, monsieur le président et honorables sénateurs et sénatrices. Je m'appelle Erin Hunt et je suis directrice générale de la Division des crimes financiers et de la sécurité au ministère des Finances.

Le ministère des Finances joue un rôle central dans le Régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Ce régime regroupe treize ministères et organismes fédéraux ainsi que divers partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux qui travaillent selon trois piliers pour lutter contre la criminalité financière.

Les responsabilités du ministère des Finances concernent le premier pilier, celui des politiques et de la coordination. En tant que coordonnateur du régime, le ministère des Finances est responsable de la gouvernance du régime, notamment par la coordination et l'organisation de divers comités publics et privés. Le ministère des Finances est également chargé de coordonner les mesures de rendement et les rapports du régime, notamment en représentant le régime à l'échelle internationale.

En tant que responsable des politiques du régime, le ministère des Finances est chargé d'élaborer et de coordonner les politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

[Traduction]

Le ministre des Finances est responsable de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, une mesure législative clé qui sous-tend le régime. La loi définit les entreprises et les professionnels assujettis au règlement sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, appelés entités déclarantes, ainsi que leurs obligations, comme celle d'établir et de maintenir un programme de conformité, connaître ses clients et déclarer certaines opérations au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, ou CANAFE. Mon collègue de CANAFE est ici aujourd'hui.

La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes établit également CANAFE à titre d'unité du renseignement financier du Canada et d'organisme de réglementation de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

CANAFE est un organisme indépendant qui relève du ministre des Finances. Ses responsabilités sont liées au deuxième pilier du régime, soit la prévention et la détection. Il reçoit et analyse des rapports et communique des renseignements financiers aux

and related entities to support the third pillar of the regime: investigation and disruption.

The measures in Parts 9 and 10 of Bill C-12 relate to the second pillar of the regime: prevention and detection. FINTRAC will be responsible for implementing these changes, and FINTRAC will help answer questions on behalf of these changes.

Specifically, Part 9 proposes a comprehensive set of amendments to the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act to strengthen anti-money laundering and anti-terrorist financing supervision, compliance and enforcement.

Part 9 will enhance FINTRAC supervision, including by requiring all reporting entities to enrol with FINTRAC. With tens of thousands of reporting entities, this measure will help ensure FINTRAC knows its regulated population, supporting effective regulation.

Part 9 will also enhance compliance by addressing ineffective compliance programs, which is the main reason for violations of the act, through a new overarching requirement for reporting entities' compliance programs to be effective, risk-based and reasonably designed.

Compliance will also be strengthened by addressing situations where a money services business winds up its operations to avoid paying an administrative monetary penalty, or AMP, by enabling FINTRAC to revoke or refuse registration of a money services business with an outstanding administrative monetary penalty.

Finally, Part 9 includes a suite of measures to strengthen enforcement to ensure non-compliance is not treated as the cost of doing business. This includes a 40 times increase to administrative monetary penalties, a 10 times increase to criminal fines and the introduction of a new mandatory compliance agreement to ensure the failures in controls that led to an administrative monetary penalty in the first place are addressed.

Strong coordination between regulatory agencies is another key element in fighting financial crimes. Part 10 of Bill C-12 proposes amendments to the Office of the Superintendent of Financial Institutions Act and the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act to make FINTRAC a member of the Financial Institutions Supervisory Committee, or FISC, to support high standards of regulatory compliance.

organismes d'application de la loi et à des entités connexes afin d'appuyer le troisième pilier du régime, soit les enquêtes et le démantèlement.

Les mesures des parties 9 et 10 du projet de loi C-12 se rapportent au deuxième pilier du régime, soit la prévention et la détection. CANAFE sera responsable de la mise en œuvre de ces changements, et il aidera à répondre aux questions concernant ces changements.

Plus précisément, la partie 9 propose un ensemble complet de modifications à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes afin de renforcer la supervision, l'observation et l'application de la loi en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

La partie 9 améliorera la supervision exercée par CANAFE, notamment en exigeant que toutes les entités déclarantes s'inscrivent auprès de ce dernier. Avec des dizaines de milliers d'entités déclarantes, cette mesure permettra à CANAFE de connaître sa population réglementée et favorisera une réglementation efficace.

La partie 9 améliorera également la conformité en s'attaquant aux programmes de conformité inefficaces, qui sont la principale raison des infractions à la loi, grâce à une nouvelle exigence générale selon laquelle les programmes de conformité des entités déclarantes doivent être efficaces, fondés sur le risque et raisonnablement conçus.

La conformité sera également renforcée en réglant les situations où une entreprise de services monétaires met fin à ses activités pour éviter de payer une sanction administrative pécuniaire, ou SAP, en permettant à CANAFE de révoquer ou de refuser l'inscription d'une entreprise de services monétaires qui fait l'objet d'une sanction administrative pécuniaire.

Enfin, la partie 9 comprend une série de mesures visant à renforcer l'application de la loi pour veiller à ce que la non-conformité ne soit pas traitée comme un coût d'exploitation. Cela comprend une augmentation de 40 fois les sanctions administratives pécuniaires, une augmentation de 10 fois les amendes pénales et la mise en place d'un nouveau régime de transactions obligatoire pour veiller à ce que les lacunes des contrôles qui ont mené à l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire soient corrigées.

Une solide coordination entre les organismes de réglementation est un autre élément clé dans la lutte contre les crimes financiers. La partie 10 du projet de loi C-12 propose des modifications à la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières et à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes afin que CANAFE soit membre du Comité de surveillance des institutions financières, ou CSIF, pour soutenir des normes élevées de conformité réglementaire.

The government takes financial crimes seriously and is committed to taking the measures required to protect Canadians and the integrity of Canada's financial systems from these serious crimes.

Thank you.

The Chair: Next we'll hear from Mr. Almon.

Michael-John Almon, Assistant Deputy Director, Strategic Policy and Review, Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada: Thank you, Mr. Chair.

[*Translation*]

I would like to thank the Committee for the invitation to appear before you today. My name is Michael-John Almon, and I am the assistant deputy director responsible for strategic policy and review from the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, also known as FINTRAC.

I am pleased to appear alongside colleagues from the Department of Finance to provide testimony for proposed amendments to the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act as proposed under Bill C-12.

[*English*]

FINTRAC plays an important role within Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing regime. FINTRAC has a dual mandate as both Canada's anti-money laundering supervisor and as Canada's financial intelligence unit.

In very practical ways, FINTRAC acts as a bridge among a broad range of private sector entities, law enforcement and international partners in combatting money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada.

FINTRAC is not a law enforcement or investigative agency. We are not responsible for money laundering or terrorist financing investigations or prosecutions. In fact, we are required and maintain an arm's-length approach from law enforcement and prosecution as per our legislation.

As the anti-money laundering and anti-terrorist financing regime supervisor, we ensure businesses subject to the act, such as banks, casinos, real estate, securities dealers and money services businesses, fulfill their legislative and regulatory requirements, including implementing a compliance program, identifying clients, record-keeping and providing certain types of reports to FINTRAC related to transactions or property.

Le gouvernement prend les crimes financiers au sérieux et est déterminé à prendre les mesures nécessaires pour protéger les Canadiens et l'intégrité des systèmes financiers du Canada contre ces crimes graves.

Merci.

Le président : Nous allons maintenant entendre M. Almon.

Michael-John Almon, sous-directeur adjoint, Politiques stratégiques et révisions, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada : Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Michael-John Almon et je suis sous-directeur adjoint responsable des politiques stratégiques et révisions au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, également connu sous le nom de CANAFE.

Je suis heureux de comparaître aux côtés de mes collègues du ministère des Finances pour témoigner au sujet des modifications proposées à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes contenues dans le projet de loi C-12.

[*Traduction*]

CANAFE joue un rôle important dans le cadre du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. CANAFE a un double mandat à titre de superviseur de la lutte contre le blanchiment d'argent et d'unité du renseignement financier du Canada.

De façon très concrète, CANAFE sert de pont entre un large éventail d'entités du secteur privé, d'organismes d'application de la loi et de partenaires internationaux dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada.

CANAFE n'est pas un organisme d'application de la loi ou d'enquête. Nous ne sommes pas responsables des enquêtes ou poursuites relatives au blanchiment d'argent ou au financement d'activités terroristes. En fait, nous sommes tenus d'adopter et de maintenir une approche indépendante de l'application de la loi et des poursuites, conformément à notre législation.

En tant que superviseur du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, nous veillons à ce que les entreprises assujetties à la loi, comme les banques, les casinos, les sociétés immobilières, les courtiers en valeurs mobilières et les entreprises de services monétaires, respectent leurs exigences législatives et réglementaires, y compris la mise en œuvre d'un programme de conformité,

With quality reporting, we generate actionable financial intelligence in support of law enforcement and national security investigations.

FINTRAC works with businesses to assist them in understanding and complying with their obligations by providing comprehensive guidance, answering thousands of inquiries, hosting dedicated fora and meetings with vulnerable sectors and introducing new communication tools and platforms.

We do not access bank accounts, seize or freeze funds or monitor transactions in real time. This is why good reporting and record-keeping by business are crucial for the development of financial intelligence.

When businesses don't fulfill their requirements, we can and do issue administrative monetary penalties that are designed to encourage compliance.

In analyzing reports submitted by businesses, among other sources of information, in 2024-25, FINTRAC produced approximately 2,700 unique disclosure packages in support of hundreds of project-level investigations at the municipal, provincial and federal levels across the country as well as internationally.

[*Translation*]

The proposed measures under Bill C-12 support better integration of financial intelligence in national security and organized crime investigations, by enhancing the centre's enforcement tools and closing regulatory gaps.

Additional enforcement tools, including mandatory compliance agreements for non-compliant entities, a criminal offence for false information, and prohibiting anonymous accounts, will all serve to comprehensively enhance FINTRAC's supervisory regime.

Put together, the measures proposed for FINTRAC's legislation in Bill C-12 would contribute to a safe, secure, and trustworthy financial system, and align with international standards.

Thank you.

l'identification des clients, la tenue de dossiers et la communication à CANAFE de certains types de rapports liés aux opérations ou aux biens.

Grâce à des rapports de qualité, nous produisons des renseignements financiers exploitables à l'appui des enquêtes sur l'application de la loi et la sécurité nationale.

CANAFE collabore avec les entreprises pour les aider à comprendre leurs obligations et à s'y conformer en leur fournissant des conseils complets, en répondant à des milliers de demandes de renseignements, en organisant des forums spécialisés et des réunions avec des secteurs vulnérables et en introduisant de nouveaux outils et plateformes de communication.

Nous n'avons pas accès à des comptes bancaires, ne saisissons ou ne gelons pas de fonds et ne supervisons pas les transactions en temps réel. C'est pourquoi la déclaration et la tenue de dossiers rigoureuses par les entreprises sont essentielles au développement du renseignement financier.

Lorsque les entreprises ne s'acquittent pas de leurs obligations, nous pouvons imposer des sanctions administratives pécuniaires qui visent à favoriser la conformité.

En analysant les rapports soumis par les entreprises, entre autres sources d'information, en 2024-2025, CANAFE a produit environ 2 700 trousseaux de divulgation uniques à l'appui de centaines d'enquêtes au niveau des projets à l'échelle municipale, aux échelons provincial et fédéral dans tout le pays, ainsi que sur la scène internationale.

[*Français*]

Les mesures proposées dans le cadre du projet de loi C-12 favorisent une meilleure intégration des renseignements financiers dans les enquêtes sur la sécurité nationale et le crime organisé en améliorant les outils d'application de la loi et en comblant les lacunes réglementaires.

Le projet de loi C-12 permettrait également au CANAFE d'échanger des renseignements de surveillance sur les institutions financières sous réglementation fédérale avec d'autres membres du Comité de surveillance des institutions financières (CSIF), ce qui permettrait une meilleure coordination entre les organismes en vue de protéger le système financier canadien.

Dans leur ensemble, les mesures proposées pour le CANAFE dans le projet de loi C-12 contribueraient à un système financier sûr, sécurisé et digne de confiance. Ces mesures seraient conformes aux normes internationales.

Merci.

[English]

I look forward to the committee's questions.

The Chair: Thank you, Mr. Almon. We will now proceed to questions. I would like to offer our first question to the deputy chair, Senator Al Zaibak.

Senator Al Zaibak: If you don't mind, I have two questions for Mr. Dufresne.

Commissioner Dufresne, are you satisfied that expanded information-sharing provisions in Bill C-12 meet the Charter test of necessity and proportionality?

My other question is related to the safeguards governing the sharing of financial and personal information. Are they sufficiently clear to prevent overcollection or misuse or abuse? Thank you.

Mr. Dufresne: Thank you, senator, for the question.

In terms of collection, both necessity and proportionality are things that I continue to recommend that should be included in the Privacy Act. The Privacy Act will govern the collection activities of all federal departments, and, currently, we do not have a requirement for necessity and proportionality. The requirement that we have now is that the collection be linked to the lawful exercise of the department's mandate, so that's a gap in legislation that, in my view, can and should be corrected by amending the Privacy Act. I look forward to law reform in that space.

In terms of information sharing and the disclosure aspects, as I indicated in my opening statement, a key part of it which we have been recommending is that there be constraints in terms of the information that's going to be shared, and this should be done in the context of these information-sharing agreements which should have sufficient specificity in terms of what is going to be shared outside.

I see this example here in Bill C-12 as a positive way of doing those information-sharing agreements. In fact, in the other place, on Bill C-8, I pointed to the provisions of this bill as a good example of how to do information-sharing agreements and how to provide sufficient specificity, so I am satisfied with that. Thank you.

[Translation]

Senator Carignan: My next question is about the more financial aspects of FINTRAC. When penalties are increased, it's usually because the ones that were in place before didn't work. Which recurring offences have you identified? Do you

[Traduction]

Je répondrai avec plaisir aux questions des membres du comité.

Le président : Merci, monsieur Almon. Nous allons maintenant passer aux questions. J'aimerais laisser notre première question au vice-président, le sénateur Al Zaibak.

Le sénateur Al Zaibak : Si vous me le permettez, j'aimerais poser deux questions à M. Dufresne.

Monsieur Dufresne, êtes-vous convaincu que les dispositions élargies du projet de loi C-12 sur l'échange de renseignements respectent le critère de nécessité et de proportionnalité prévu par la Charte?

Mon autre question porte sur les mesures de protection régissant l'échange de renseignements financiers et personnels. Ces mesures sont-elles suffisamment claires pour empêcher une collecte excessive, un mauvais usage ou un abus? Merci.

Me Dufresne : Je vous remercie de vos questions, sénateur.

Pour ce qui est de la collecte, je continue de recommander que la nécessité et la proportionnalité soient incluses dans la Loi sur la protection des renseignements personnels. Cette dernière régira les activités de collecte de tous les ministères fédéraux et, à l'heure actuelle, on n'y trouve pas d'exigence en matière de nécessité et de proportionnalité. L'exigence actuelle est que la collecte soit liée à l'exercice légal du mandat du ministère. Il s'agit donc d'une lacune dans la loi qui, à mon avis, peut et devrait être corrigée en modifiant la Loi sur la protection des renseignements personnels. J'attends avec impatience la réforme du droit dans ce domaine.

Pour ce qui est de l'échange de renseignements et des aspects liés à la divulgation, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire, nous avons recommandé qu'il y ait des contraintes quant aux renseignements qui seront communiqués, et cela devrait se faire dans le contexte de ces ententes d'échange de renseignements, qui devraient être suffisamment précises en ce qui concerne ce qui sera échangé à l'extérieur.

Je vois cet exemple dans le projet de loi C-12 comme une façon positive de conclure ces ententes d'échange de renseignements. En fait, à l'autre endroit, dans le cas du projet de loi C-8, j'ai indiqué que les dispositions de ce projet de loi étaient un bon exemple de la façon de conclure des ententes d'échange de renseignements et de fournir suffisamment de précisions. J'en suis donc satisfait. Merci.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma prochaine question porte sur les aspects plus financiers du CANAFE. Lorsqu'on renforce des pénalités, c'est normalement parce que celles qui étaient en place avant ne fonctionnaient pas. Quelles sont les infractions

think that strengthening penalties would have a stronger deterrent effect? What do offenders do?

Ms. Hunt: Thank you for your question. I'll start and see if my colleagues have anything to add.

We reviewed the system and the way we look at administrative monetary penalties, because there were major loopholes.

[English]

There were some significant compliance failures, both in Canada and internationally, which made us rethink how we were looking at administrative monetary penalties. We wanted to make sure that administrative monetary penalties are not seen as the cost of doing business. In the previous regime or the current regime before these changes would be in force, it was for certain entities, which is not sufficient in our view to really ensure that we are supporting compliance across all of the broad range of entities that FINTRAC supervises. FINTRAC supervises a very broad range of entities, including small- and medium-sized businesses as well as multinational and international companies. The way that the penalty structure was built meant that certain penalties were, perhaps, not as dissuasive in order to encourage further compliance with the regime.

It was in this new environment where we took a comprehensive look at the penalty structure as well as the entire compliance regime, so this isn't a question of just increasing the penalty structure, but it's also a whole series of other measures to ensure that FINTRAC has the tools to be able to support ongoing compliance because, as my colleague from FINTRAC said, the compliance with the regime and the reporting that we receive from reporting entities are absolutely critical to the fight against money laundering and terrorist financing. We need each member of Canada's regime to take these obligations seriously to support our collective efforts in fighting financial crime in Canada.

[Translation]

Senator Carignan: My second question is about transactions. Clause 100 creates an obligation to enter into a compliance agreement and to ensure follow-up. That changes the mechanics a bit. How are you going to ensure that? It's somewhat imposed. An agreement usually involves free, informed and voluntary consent. Now an agreement is being imposed. Aren't you abusing your power by forcing the entity to act? How are you going to ensure a balance? I know that you'll say that you won't abuse the power, but imposing an agreement . . . I have a bit of trouble seeing how that will work.

récurrentes que vous avez identifiées? Pensez-vous qu'en renforçant les pénalités, cela aurait un effet dissuasif plus fort? Que font les délinquants?

Mme Hunt : Merci de votre question. Je vais commencer et nous verrons si mes collègues ont quelque chose à ajouter.

Nous avons revu le système et la manière dont nous regardons les sanctions administratives pécuniaires, parce qu'il y avait de grandes failles.

[Traduction]

Il y a eu des manquements importants en matière de conformité, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, ce qui nous a amenés à repenser notre façon d'envisager les sanctions administratives pécuniaires. Nous voulions nous assurer que les sanctions administratives pécuniaires ne soient pas considérées comme un coût nécessaire pour faire des affaires. Dans le régime précédent ou le régime actuel qui a précédé l'entrée en vigueur de ces changements, c'était pour certaines entités, ce qui n'est pas suffisant à notre avis pour vraiment nous assurer que nous appuyons la conformité dans l'ensemble des entités que CANAFE supervise. CANAFE supervise un très large éventail d'entités, y compris des petites et moyennes entreprises ainsi que des sociétés multinationales et internationales. La structure des pénalités faisait en sorte que certaines pénalités n'étaient peut-être pas aussi dissuasives qu'elles auraient dû l'être pour favoriser une plus grande conformité au régime.

C'est dans ce nouvel environnement que nous avons examiné en profondeur la structure des pénalités ainsi que tout le régime de conformité, alors il ne s'agit pas simplement d'augmenter la structure des pénalités, mais il y a aussi toute une série d'autres mesures pour veiller à ce que CANAFE dispose des outils nécessaires pour appuyer la conformité continue parce que, comme l'a dit mon collègue de CANAFE, le respect du régime et les déclarations que nous recevons des entités déclarantes sont absolument essentiels à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Il faut que chaque membre du régime canadien prenne ces obligations au sérieux pour appuyer nos efforts collectifs de lutte contre la criminalité financière au Canada.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma deuxième question porte sur les transactions. L'article 100 crée une obligation de conclure une entente pour la violation réglementaire et d'assurer un suivi. Cela change un peu la mécanique. Comment allez-vous vous assurer de cela? C'est un peu forcé. D'habitude, une entente comprend un consentement libre, éclairé et volontaire. Là, on oblige une entente. Est-ce que vous n'êtes pas en situation d'abus de pouvoir pour forcer l'entité à agir? Comment allez-vous trouver l'équilibre? Je comprends que vous allez dire que vous n'abuserez pas du pouvoir, mais le fait de forcer une

[English]

Ms. Hunt: Thank you for the question. It's an excellent one. The purpose of the compliance regime is to incentivize and support compliance with the obligations under the act. Having an ongoing compliance agreement and an action plan ensures that companies are held to account for the failures that led to the imposition of an administrative monetary penalty in the first place. It also ensures that there is a clearer path toward compliance and that there is an agreement between both the supervisor and the entity being supervised regarding what those steps are to be able to bring an organization into compliance. We see this as an important way to ensure that there is an understanding of where the obligations may not be being met and how to bring your organization into compliance.

The purpose of the regime is to support compliance and support organizations' participation in the regime. It's not supposed to be a punishment but an incentive to support that compliance. We see this as a really important way to ensure that both the supervisor and the entity have clarity regarding what is required going forward.

[Translation]

Senator Youance: My question is for Ms. Hunt.

In her brief to the Standing Committee on Public Safety and National Security, the Honourable Marie Deschamps, Chair of the National Security and Intelligence Review Agency, or NSIRA, pointed out that with Bill C-12, “. . . expanded powers . . . must be symmetrically matched by well-resourced independent review,” and that:

Many of the changes brought by Bill C-12 involve entities and activities which have been, and will be, subject to NSIRA review.

She is concerned

. . . that the expansion of government powers in Bill C-12 . . . comes at the very moment NSIRA faces potential budget reductions.

I could also mention that the National Police Federation is asking for stable funding to achieve results that Canadians expect. What is the Department of Finance planning to ensure that there will be adequate funding for the additional workload?

entente... J'ai un peu de difficulté à voir comment on peut y arriver avec cela.

[Traduction]

Mme Hunt : Je vous remercie de la question. C'est une excellente question. Le régime de conformité vise à favoriser et à soutenir la conformité aux obligations prévues par la loi. Le fait de conclure une transaction en continu et d'avoir un plan d'action garantit que les entreprises sont tenues responsables des manquements qui ont mené à l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Cela permet également de faire en sorte qu'il y ait une voie plus claire vers la conformité et qu'il y ait une entente entre le superviseur et l'entité supervisée au sujet des mesures à prendre pour amener une organisation à se conformer. Nous considérons qu'il s'agit d'un moyen important de veiller à ce que l'on comprenne où les obligations ne sont peut-être pas respectées et comment assurer la conformité d'une organisation.

Le régime vise à appuyer la conformité et à soutenir la participation des organisations au régime. Ce n'est pas censé être une punition, mais un incitatif à appuyer cette conformité. Nous considérons qu'il s'agit d'une façon très importante de veiller à ce que le superviseur et l'entité sachent clairement ce qui est requis à l'avenir.

[Français]

La sénatrice Youance : Ma question est pour Mme Hunt.

Dans son mémoire déposé au Comité permanent de la sécurité publique et nationale, l'honorable Marie Deschamps, présidente de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR), soulignait qu'avec le projet de loi C-12, les « [...] pouvoirs élargis [...] nécessitent des examens indépendants disposant de ressources suffisantes », et que :

Bon nombre des changements prévus au projet de loi C-12 visent des entités et des activités que l'OSSNR doit examiner.

Elle est préoccupée

[...] du fait que le gouvernement prévoit d'élargir ses pouvoirs dans le cadre du projet de loi C-12 [...] alors que l'OSSNR fait face à d'éventuelles réductions budgétaires.

Je pourrais aussi mentionner que la Fédération de la police nationale demande un financement stable pour atteindre des résultats auxquels s'attendent les Canadiens. Que prévoit le ministère des Finances pour nous assurer que le financement pour la charge de travail supplémentaire sera convenable?

[English]

Ms. Hunt: That one is a little difficult for me to answer alone. I think these are political decisions in many ways. With respect to Parts 9 and 10 of the bill, we are trying to ensure that tools are available to our agencies so that they are able to do the work that they're already doing with better tools. We don't see this as necessarily requiring additional resources with respect to Parts 9 and 10 but rather enhancing the tools that are available.

[Translation]

Senator Youance: My second question is also for you. I'm asking for figures, so if you don't have the numbers, you can send us the information afterwards.

What is your estimate of the additional expenses for applying Bill C-12 at the level of the various institutional entities that will be affected by its application? For comparison purposes, what is your estimate of potential penalties and compliance, meaning entries that result from the application of Bill C-12?

Ms. Hunt: Thank you for the question. I'm going to go back to the broader question, which relates to a number of different departments. I won't be able to answer it.

In terms of the funds that the government could receive in administrative monetary penalties, I would like to see none. In fact, we would like all entities in Canada to comply with their obligations under the act. It's hard for us to estimate the amount of money. Higher penalties could encourage more compliance with the various obligations under the act. It's hard to estimate, but it's more to support an environment where all entities under our regime at the national level understand the obligations and properly implement the obligations.

Senator Youance: I like your answer. It leads us to believe that the institutions are rather compliant.

Thank you.

[English]

Senator Kutcher: My question is for Mr. Almon.

We've just had representation from the Canadian Bankers Association. Have you seen their suggestions that they have made to the committee?

Mr. Almon: I have, yes.

[Traduction]

Mme Hunt : C'est une question à laquelle il m'est un peu difficile de répondre seule. Je pense qu'il s'agit de décisions politiques à bien des égards. En ce qui concerne les parties 9 et 10 du projet de loi, nous essayons de faire en sorte que nos organismes aient accès à des outils leur permettant d'accomplir le travail qu'ils font déjà avec de meilleurs outils. Nous ne croyons pas que cela exige nécessairement des ressources supplémentaires en ce qui concerne les parties 9 et 10, mais plutôt l'amélioration des outils disponibles.

[Français]

La sénatrice Youance : Ma deuxième question s'adresse également à vous. Je demande des chiffres, alors si vous n'avez pas la réponse, vous pourrez nous faire parvenir les informations par la suite.

À combien estimez-vous les dépenses supplémentaires liées à l'application du projet de loi C-12 au niveau des différentes entités institutionnelles qui seront touchées par son application? Pour fins de comparaison, quelle est votre estimation des éventuelles sanctions et de mises en conformité, donc des entrées découlant de l'application du projet de loi C-12?

Mme Hunt : Merci de la question. Je vais reprendre, parce que la question plus générale est en lien avec plusieurs ministères différents. Je ne serai pas en mesure d'y répondre.

Par rapport aux fonds que le gouvernement pourrait recevoir en raison des sanctions administratives pécuniaires, j'aimerais bien ne pas en voir. En fait, nous aimerions plutôt que toutes les entités au Canada respectent leurs obligations prévues par la loi. Il est difficile pour nous d'estimer le montant d'argent. Avec des sanctions plus élevées, cela pourrait inciter plus de conformité aux diverses obligations prévues par la loi. Il est difficile d'estimer, mais c'est plutôt pour soutenir un environnement de compréhension des obligations et d'une bonne mise en œuvre de ces obligations pour toutes les entités sous notre régime à l'échelle nationale.

La sénatrice Youance : J'aime bien votre réponse. Cela nous laisse penser que les institutions sont plutôt en conformité.

Merci.

[Traduction]

Le sénateur Kutcher : Ma question s'adresse à M. Almon.

Nous venons tout juste d'entendre les représentants de l'Association des banquiers canadiens. Avez-vous pris connaissance des suggestions qu'ils ont faites au comité?

M. Almon : Oui.

Senator Kutcher: One of the suggestions is to exempt banks from mandatory FINTRAC enrolment due to existing oversight. Can I have your thoughts about that suggestion?

Ms. Hunt: That is actually a question for me. I'm so sorry.

Senator Kutcher: This question is to anybody.

Ms. Hunt: The policy and legislative or regulatory framework falls to the responsibility of the Department of Finance. I will gracefully take the answer to this question.

Yes, we understand the Canadian Bankers Association. We have a very close relationship with the Canadian Bankers Association and work closely with them.

Under Bill C-12, we are looking to create a regime of universal enrolment so that every entity that has responsibilities under the act provides certain information to FINTRAC to allow them to understand their supervisory population. This is something that is important for supervisors to know who they are supervising. We see this as an important tool in the compliance tool kit to understand that population.

Certain entities under the regime, banks in particular, have reporting obligations and significant regulatory requirements to a variety of different entities under the regime. For example, banks are supervised by the Office of the Superintendent of Financial Institutions, and they gather a lot of information with respect to banks as well as the obligations that FINTRAC supervises.

When we are thinking about moving this requirement forward, it will be elaborated through regulation, which will give us the opportunity to clarify what requirements are needed for certain industries or others and whether there are areas where we can simplify the obligations.

That said, we think this is the type of information that every organization should have and should be able to easily provide to FINTRAC so that they have contact details and information about the population that they are supervising to ensure they can do supervision effectively in Canada.

Senator Kutcher: Mr. Almon, would you agree with that?

Mr. Almon: I think from an operational standpoint, it will be key to have a consistent picture of what the population looks like in all sectors.

Senator Kutcher: Thank you. I will cede my time to any one of my friends on this committee.

Le sénateur Kutcher : L'une des suggestions est d'exempter les banques de l'inscription obligatoire à CANAFE en raison des contrôles existants. Puis-je savoir ce que vous pensez de cette suggestion?

Mme Hunt : En fait, c'est une question pour moi. Je suis vraiment désolée.

Le sénateur Kutcher : Ma question s'adresse à tout le monde.

Mme Hunt : La politique et le cadre législatif ou réglementaire relèvent du ministère des Finances. J'aimerais, si vous le permettez, répondre à cette question.

Oui, nous comprenons l'Association des banquiers canadiens. Nous avons une relation très étroite avec l'Association des banquiers canadiens et nous travaillons en étroite collaboration avec elle.

Dans le cadre du projet de loi C-12, nous cherchons à créer un régime d'inscription universelle afin que chaque entité ayant des responsabilités en vertu de la loi fournisse certains renseignements à CANAFE pour lui permettre de savoir quelle population il supervise. Il est important que les superviseurs sachent qui ils supervisent. Nous considérons qu'il s'agit d'un outil important dans la trousse d'outils de conformité pour connaître cette population.

Certaines entités assujetties au régime, les banques en particulier, ont des obligations de déclaration et d'importantes exigences réglementaires à l'égard de diverses entités. Par exemple, les banques sont supervisées par le Bureau du surintendant des institutions financières qui recueille beaucoup de renseignements sur les banques ainsi que sur les obligations que CANAFE fait respecter.

Lorsque nous mettrons au point cette exigence, elle sera élaborée au moyen d'un règlement, ce qui nous donnera l'occasion de préciser quelles exigences sont nécessaires pour certains secteurs ou d'autres et s'il y a des domaines où nous pouvons simplifier les obligations.

Cela dit, nous pensons que c'est le genre de renseignements que chaque organisation devrait avoir et devrait être en mesure de fournir facilement à CANAFE afin qu'il ait des coordonnées et des renseignements sur la population qu'il supervise de manière à pouvoir exercer une supervision efficace au Canada.

Le sénateur Kutcher : Monsieur Almon, êtes-vous d'accord?

M. Almon : Je pense que, du point de vue opérationnel, il sera essentiel d'avoir une image uniforme de la population dans tous les secteurs.

Le sénateur Kutcher : Merci. Je vais céder mon temps de parole à n'importe lequel de mes amis du comité.

Senator McNair: Thank you for being here today.

Following up on what Senator Kutcher was talking about, in the brief we received from the Canadian Bankers Association, they stated that amendments to section 9.2 of the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act are likely to create confusion for banks.

The intention appears to be to prohibit the opening of a bank account by a bad actor who is using a fictitious name. However, the bill uses the term “obviously fictitious” but does not define what factors would determine a name to be obviously fictitious.

Furthermore, the bill states that an account cannot be opened if the person or entity cannot verify the identity of the client in accordance with the regulations or if the client’s name is obviously fictitious.

Can you speak to why this specific language was used and how banks are meant to interpret the term “obviously fictitious”?

Ms. Hunt: Thank you for the question.

This is a question of ensuring that Canada’s regime is compliant with international standards. Canada is a member of the Financial Action Task Force, or FATF, which is the international anti-money laundering and anti-terrorist financing standard-setting body. It has a series of 40 regulations that each country in the world is required to implement and also demonstrate its ability to be effective in its implementation.

Recommendation 10 requires that anonymous accounts be prohibited. In our last evaluation, which Canada had in 2016, they identified there was a gap in the language in Canada’s law which may not be fully in line with international standards. The change here is to make sure that the language is in line with international standards.

Essentially, already in practice, this requirement is already in force because you need to be able to verify the information. This is just clarifying in the law the language with respect to the Financial Action Task Force requirements.

We have been engaged with the Canadian Bankers Association to ensure that there is an understanding of what the intention of the law is. We don’t see the lack of clarity as something that is expected to, in practice, be a concern.

Senator McNair: Have you seen the proposed amendment to the language?

Le sénateur McNair : Merci d’être ici aujourd’hui.

Pour faire suite à ce que disait le sénateur Kutcher, dans le mémoire que nous avons reçu de l’Association des banquiers canadiens, on dit que les modifications à l’article 9.2 de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes sont susceptibles de semer la confusion chez les banques.

L’intention semble être d’interdire l’ouverture d’un compte bancaire par un mauvais acteur qui utilise un nom fictif. Cependant, on utilise dans le projet de loi l’expression « manifestement fictif », mais on ne définit pas les facteurs qui détermineraient qu’un nom est manifestement fictif.

De plus, on précise dans le projet de loi qu’un compte ne peut être ouvert si la personne ou l’entité ne peut pas vérifier l’identité du client conformément aux règlements ou si le nom du client est manifestement fictif.

Pouvez-vous nous dire pourquoi on a utilisé ce libellé précis et comment les banques sont censées interpréter l’expression « manifestement fictif »?

Mme Hunt : Je vous remercie de la question.

Il s’agit de faire en sorte que le régime canadien soit conforme aux normes internationales. Le Canada est membre du Groupe d’action financière, ou GAFI, qui est l’organisme international de normalisation en matière de lutte contre le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes. Il comporte une série de 40 règlements que chaque pays du monde doit mettre en œuvre et pouvoir démontrer qu’il est capable de le faire efficacement.

La recommandation 10 exige que les comptes anonymes soient interdits. Lors de notre dernière évaluation, qui a eu lieu au Canada en 2016, on a constaté qu’il y avait une lacune dans le libellé de la loi canadienne, qui n’est peut-être pas entièrement conforme aux normes internationales. Le changement ici vise à veiller à ce que le libellé soit conforme aux normes internationales.

Essentiellement, dans la pratique, cette exigence est déjà en vigueur parce qu’il faut être capable de vérifier l’information. Il s’agit simplement de préciser dans la loi le libellé des exigences du Groupe d’action financière.

Nous avons collaboré avec l’Association des banquiers canadiens pour veiller à ce que l’intention de la loi soit bien comprise. Nous ne croyons pas que le manque de clarté devrait, en pratique, être une préoccupation.

Le sénateur McNair : Avez-vous vu l’amendement proposé au libellé?

Ms. Hunt: We have. The language could not allow Canada to actually meet the Financial Action Task Force requirements. It could lead to increased uncertainty for Canada. That is why we have proposed the language that we have in the bill.

Senator McNair: The Canadian Bankers Association is not taking that view, are they? They talk about the FATF also.

William Kendall, Senior Advisor, Financial Crimes and Security Division, Department of Finance Canada: The words “obviously fictitious names” are in the FATF standard, and they have to be in our legislation. If we further define that, it could possibly be weakening that and bringing us out of line with the standards.

It is important to note that the FATF specifically identified this as a gap in Canada’s framework, and that’s why we need the specific language.

The Chair: While we are on this, as the chair, I will ask in a more succinct way to try to get to the answer to this question.

In the obligation that the bank has to meet, you have provided them with an understanding of what that is. There’s no confusion about what that is.

Okay. Thank you.

Senator Dasko: Thank you, witnesses.

This question, again, is for anybody. I don’t want to step on anybody’s toes here.

Part 9 of Bill C-12 would introduce a new mandatory compliance agreement regime. Among the changes, it would authorize FINTRAC to disclose certain information to the Commissioner of Canada Elections. I would like to understand the background of that and what essentially is contemplated here. What kind of information and what kinds of circumstances are involved?

Ms. Hunt: These are two different issues. I will take the first one with respect to the compliance agreements. As I mentioned before, we see this as an important tool.

Currently, under the regime, compliance agreements are voluntary. One of the things we want to try to do is enhance and incentivize compliance while ensuring that if an administrative monetary penalty is imposed, then companies, businesses and professions under the act are clear on what is required to bring them into compliance because that is the purpose of the administrative monetary penalty regime.

Mme Hunt : Oui. Le libellé ne permettait pas au Canada de répondre aux exigences du Groupe d’action financière. Il pourrait accroître l’incertitude pour le Canada. C’est pourquoi nous avons proposé le libellé du projet de loi.

Le sénateur McNair : L’Association des banquiers canadiens n’est pas de cet avis, n’est-ce pas? Ils parlent aussi du GAFI.

William Kendall, conseiller principal, Division des crimes financiers et de la sécurité, ministère des Finances du Canada : L’expression « noms manifestement fictifs » figure dans la norme du GAFI, et elle doit figurer dans notre loi. Si nous définissons davantage cette notion, cela pourrait peut-être l’affaiblir et nous amener à ne pas respecter les normes.

Il est important de noter que le GAFI a expressément indiqué qu’il s’agissait d’une lacune dans le cadre canadien, et c’est pourquoi nous avons besoin d’un libellé précis.

Le président : Pendant que nous y sommes, en tant que président, je vais formuler la question d’une manière plus succincte pour essayer d’obtenir la réponse.

En ce qui concerne l’obligation que la banque doit respecter, vous lui avez expliqué de quoi il s’agit. Il n’y a aucune confusion à ce sujet.

D’accord. Merci.

La sénatrice Dasko : Merci aux témoins.

Encore une fois, cette question s’adresse à tout le monde. Je ne voudrais pas empiéter sur les compétences de qui que ce soit.

La partie 9 du projet de loi C-12 introduirait un nouveau régime obligatoire d’accords de conformité. Entre autres changements, elle autoriserait le Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada, à communiquer certains renseignements au commissaire aux élections fédérales. J’aimerais comprendre le contexte de cette disposition et ce qui est essentiellement envisagé ici. Quel genre de renseignements et de circonstances sont en cause?

Mme Hunt : Ce sont deux questions différentes. Je vais répondre à la première question concernant les accords de conformité. Comme je l’ai déjà mentionné, nous considérons qu’il s’agit d’un outil important.

À l’heure actuelle, en vertu du régime, les accords de conformité sont d’application volontaire. L’une des choses que nous voulons essayer de faire, c’est d’améliorer et d’encourager la conformité tout en veillant à ce que si une sanction administrative pécuniaire est imposée, les entreprises et les professions visées par la loi savent alors clairement ce qu’il faut faire pour se conformer parce que c’est l’objectif du régime de sanctions administratives pécuniaires.

Making this tool a requirement will ensure that transparency and clarity are there between both the supervisor and the entity to bring them into compliance, which is the ultimate goal.

With respect to the information to the office of Elections Canada, as we mentioned, FINTRAC is the financial intelligence unit of Canada. Entities that are eligible to receive financial intelligence from FINTRAC need to be listed in Canada's Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act.

This would allow the office of Elections Canada, which undertakes investigations with respect to election financing issues, to receive financial intelligence to assist in their work to ensure that Canada's elections and Canada's election financing are safe and secure.

Senator Dasko: Was this prompted by any particular issues that have arisen? We've had a lot of discussions in this country about foreign interference in elections taking many different forms. It could take the form of financing, misinformation, disinformation or other issues. Is that related to what we are talking about? Can you give me a little bit on what has prompted these measures?

Ms. Hunt: Over the past several years, the government has added several new entities as disclosure recipients — that's what we call them in the regime — to receive financial intelligence. We have made sure that financial intelligence is a tool that can be used by a variety of different actors that have investigative responsibilities in Canada. This is a really important thing to ensure that the information that we are receiving through the anti-money laundering and anti-terrorist financing regime is there to support these really important investigative efforts to help keep Canada, Canadians and our financial environment safe and secure. The more entities that are able to access this to support their investigations, we see this as value added to Canada's regime.

It is in that broader framework that the office of Elections Canada — which has a very specific role in looking at financial elements related to Canada's elections — is a really important candidate to bring on board within Canada's regime to receive this information through FINTRAC disclosures.

Senator Dasko: So FINTRAC is collecting more and the elections organization is able to receive this data?

Ms. Hunt: Yes. This will allow the office of Elections Canada to receive FINTRAC intelligence and FINTRAC disclosures to support their investigations. As my colleague mentioned, last year, they provided over 2,000 disclosures to a variety of different law enforcement and other organizations in Canada to

Faire de cet outil une exigence garantira la transparence et la clarté entre le superviseur et l'entité pour assurer la conformité, ce qui est le but ultime.

En ce qui concerne les renseignements destinés aux dirigeants d'Élections Canada, comme nous l'avons dit, le Centre est l'unité du renseignement financier du Canada. Les entités admissibles à recevoir des renseignements financiers du Centre doivent figurer dans la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes du Canada.

Cela permettrait au bureau d'Élections Canada, qui mène des enquêtes sur les questions de financement électoral, de recevoir des renseignements financiers pour l'aider dans son travail visant à assurer la sécurité des élections et du financement électoral du Canada.

La sénatrice Dasko : Cela a-t-il été provoqué par des problèmes particuliers qui sont survenus? Au Canada, nous avons beaucoup discuté de l'ingérence étrangère dans les élections sous diverses formes. Cela pourrait prendre la forme de financement, de désinformation ou d'autres questions. Est-ce lié à ce dont nous parlons? Pouvez-vous m'expliquer un peu ce qui a motivé ces mesures?

Mme Hunt : Au cours des dernières années, le gouvernement a ajouté plusieurs nouvelles entités à titre de destinataires de communications de renseignements — c'est ainsi que nous les appelons dans le cadre du régime — chargés de recevoir des renseignements financiers. Nous avons veillé à ce que le renseignement financier soit un outil pouvant être utilisé par divers acteurs qui ont des responsabilités d'enquête au Canada. Il est très important de veiller à ce que les renseignements que nous recevons dans le cadre du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes soient disponibles pour appuyer ces efforts d'enquête vraiment importants visant à assurer la sécurité du Canada, des Canadiens et de notre environnement financier. Plus il y a d'entités qui peuvent avoir accès à ces renseignements pour appuyer leurs enquêtes, plus nous voyons cela comme une valeur ajoutée au régime canadien.

C'est dans ce cadre plus large que le bureau d'Élections Canada — qui a un rôle très précis à jouer dans l'examen des facteurs financiers liés aux élections au Canada — est un candidat vraiment important à intégrer au régime canadien pour recevoir ces renseignements par l'entremise du Centre.

La sénatrice Dasko : Donc, le Centre recueille plus de données et l'organisation électorale est en mesure de les recevoir?

Mme Hunt : Oui. Cela permettra au bureau d'Élections Canada de recevoir les renseignements et les communications du Centre pour appuyer ses enquêtes. Comme mon collègue l'a mentionné, l'an dernier, ils ont communiqué plus de 2 000 trousseaux de divulgation à divers organismes d'application

support their investigations into potential criminality in Canada. We see this as a really important tool to be able to help advance those investigations across a variety of different partners.

Senator Dasko: But the RCMP is also part of this?

Ms. Hunt: Yes. There is a list in the act that specifically identifies those entities that are able to receive this. This is adding a new entity that will be able to receive that. All law enforcement in Canada — federal, provincial and municipal — are, for example, already included and actively receive regular disclosures from FINTRAC.

Senator Dasko: I understand. You are just adding to the list of entities that can get information from FINTRAC.

Ms. Hunt: Yes.

Senator Dasko: Thank you.

Senator Kutcher: Seeing as I have no friends on the committee, I'm taking my time back. This question will go to whomever is best, but it comes from a FINTRAC report. In a recent report, you noted that 18 out of 50 small- and medium-sized banks that you examined had serious deficiencies. You noted the “. . . quality of their money laundering and terrorist financing risk management . . .” and that they showed “. . . vulnerabilities to money laundering and terrorist financing risks . . .” particularly in mortgage-related transactions.

We are all aware of the TD Bank issues. Does this legislation provide a framework for you to feel comfort that the deficiencies that have been reported would not continue to be a problem?

Mr. Almon: I would start by saying that at the heart of our supervision program is both identifying these deficiencies and addressing them. I will agree — and I think I said so in the opening remarks — that the nature of the changes that are being proposed here will send a message in terms of the importance that is being placed on the compliance with the regime and the nature of their obligations to install that compliance program and to have the proper procedures and policies in place to detect money laundering, terrorist financing and sanctions evasion, as well as to undertake the appropriate reporting to FINTRAC.

I will note, of course, even as the maximum is increasing for the administrative monetary penalties, we do have an obligation both within the proposals and also within the way we administer it to ensure that the appropriate levels take into account the severity of the infraction and the compliance history of the entity, that we're encouraging compliance and not attempting to

de la loi et autres au Canada pour appuyer leurs enquêtes sur des activités criminelles potentielles au Canada. Nous considérons qu'il s'agit d'un outil très important qui nous permettra de faire avancer ces enquêtes auprès de divers partenaires.

La sénatrice Dasko : Mais la GRC en fait aussi partie?

Mme Hunt : Oui. Il y a une liste dans la loi qui identifie précisément les entités qui peuvent recevoir ces renseignements. Il s'agit d'ajouter une nouvelle entité qui sera en mesure de recevoir ces renseignements. Tous les organismes d'application de la loi au Canada, qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux, par exemple, sont déjà inclus et reçoivent des communications régulières du Centre.

La sénatrice Dasko : Je comprends. Vous ne faites qu'ajouter à la liste des entités qui peuvent obtenir des renseignements du Centre.

Mme Hunt : C'est exact.

La sénatrice Dasko : Merci.

Le sénateur Kutcher : Comme je n'ai pas d'amis au sein du comité, je vais reprendre mon temps de parole. La question s'adresse à quiconque est le mieux placé pour y répondre, mais elle provient d'un rapport du Centre. Dans un rapport récent, vous avez noté que 18 des 50 petites et moyennes banques que vous avez examinées présentaient de graves lacunes. Vous avez parlé de la qualité de leur gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes et ajouté qu'elles ont montré des vulnérabilités aux risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, en particulier au niveau des transactions hypothécaires.

Nous sommes tous au courant des problèmes de la Banque TD. Ce projet de loi vous donne-t-il l'assurance que les lacunes qui ont été signalées seront corrigées?

M. Almon : Je dirais tout d'abord que notre programme de supervision vise à la fois à cerner ces lacunes et à les corriger. Je conviens — et je crois l'avoir dit dans ma déclaration préliminaire — que la nature des changements proposés ici enverra un message quant à l'importance qu'on accorde à la conformité au régime et à la nature de l'obligation de mettre en place ce programme de conformité ainsi que les procédures et politiques appropriées pour détecter le blanchiment de capitaux, le financement d'activités terroristes et l'évasion des sanctions, et pour assurer la production de rapports appropriés à l'intention du Centre.

Je tiens à souligner, bien sûr, que même si le maximum augmente pour les sanctions administratives pécuniaires, nous avons l'obligation, tant dans les propositions que dans la façon dont nous les administrons, de veiller à ce que les niveaux appropriés tiennent compte de la gravité de l'infraction et des antécédents de l'entité en matière de conformité, que nous

punish, and then there's the ability-to-pay component. All of that will come together, but I do believe the measures proposed here will strengthen overall our ability to conduct compliance activities.

Senator Kutcher: You have comfort in what the bill does here so that, hopefully, the next time you do a report, you are not going to find 18 out of 50 small- and medium-sized banks have substantial deficiencies that can allow terrorist financing. I am particularly interested in the mortgage part, with the money laundering discussions happening about the buying of Canadian properties as a way to hide money. How does that work?

Mr. Almon: We won't speak to individual cases, of course. Often, where we find deficiencies can be in the Ps and Ps, which are the procedures and policies that are in place in relation to how they undertake identification activity, the types of information they collect and the record-keeping. By identifying it to the reporting entities — which are the medium-sized banks, in this case, or mortgage brokers that have been recently brought into the regime — we have an education component on those first passes as we identify elements, and then there is that obligation to then address it such that, to the point that you are making, when we go back on subsequent examinations, this problem is not identified again.

[Translation]

Senator Carignan: My question is about the identifying information in the new subsection 54.2(3). The clause states that when an entity registers, some identifying information must be published. In your opinion, what would the identifying information be to avoid creating unintended consequences?

Mr. Dufresne, what do you think the identifying information should be?

Ms. Hunt, what are your intentions? Mr. Dufresne, do you agree or disagree?

Ms. Hunt: Thank you for the question. We would like to get information so that FINTRAC can know how many entities it has to supervise. In the system we are going to put in place, through regulations that will be developed with all reporting entities under our regime, it will be possible to publish certain information to ensure transparency with respect to entities that have obligations under the legislation.

encourageons le respect de la loi au lieu de chercher à punir, et que nous tenons aussi compte de la capacité de payer. Tous ces éléments seront réunis, mais je crois que les mesures proposées ici renforceront globalement notre capacité de mener des activités de conformité.

Le sénateur Kutcher : Vous êtes rassurés par le projet de loi, de sorte que, la prochaine fois que vous présenterez un rapport, vous ne découvrirez pas que 18 petites et moyennes banques sur 50 affichent des lacunes importantes qui peuvent mener au financement d'activités terroristes. Je m'intéresse particulièrement à la question des prêts hypothécaires, avec les discussions sur le blanchiment d'argent qui ont lieu au sujet de l'achat de propriétés canadiennes comme moyen de blanchir de l'argent. Comment cela fonctionne-t-il?

M. Almon : Nous ne parlerons pas de cas particuliers, bien sûr. Souvent, nous relevons des lacunes dans les procédures et les politiques qui sont en place pour ce qui est de la façon dont on procède aux activités d'identification, du type de renseignements qu'on recueille et de la tenue des dossiers. En le signalant aux entités déclarantes — c'est-à-dire les banques de taille moyenne, dans ce cas-ci, ou les courtiers hypothécaires qui ont récemment été intégrés au régime —, nous offrons un volet de formation sur ces outils de départ à mesure que nous identifions les éléments, et il y a cette obligation de régler le problème de façon à ce que, comme vous l'avez dit, lorsque nous mènerons des examens subséquents, ce problème ne se reproduise pas.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma question porte sur les renseignements identificateurs du nouveau paragraphe 54.2(3). Dans cet article, on mentionne que lorsqu'une entité s'inscrit, il faut publier certains renseignements identificateurs. Selon vous, quels seraient les renseignements identificateurs pour éviter de créer des effets non sollicités?

Maître Dufresne, selon vous, quels devraient être les renseignements identificateurs?

Donc, madame Hunt, quelles sont vos intentions? Et maître Dufresne, êtes-vous d'accord ou non?

Mme Hunt : Je vous remercie de votre question. Nous aimerions obtenir des informations afin que le CANAFE puisse connaître le nombre d'entités qu'il doit superviser. Dans le système que nous allons mettre en place, grâce à des règlements qui seront élaborés avec toutes les entités déclarantes relevant de notre régime, il sera possible de publier certaines informations afin d'assurer la transparence à l'égard des entités qui ont des obligations en vertu de la législation.

The system will be developed through regulations in co-operation with reporting entities. From my perspective, this will be basic information to ensure transparency for entities that have obligations under the act.

These are entities that have declared their intentions and obligations to FINTRAC. In a financial control mechanism, we want to know whether the entities know that they have to comply with the requirements. Providing information to FINTRAC can be an important transparency measure for other services, such as banking. That way, they know that they are part of Canada's Anti-Money Laundering and Anti-Terrorist Financing Regime.

Senator Carignan: When you say basic information, what exactly are you referring to? How should identifying information be understood? I imagine it identifies the entity, but how extensively?

Ms. Hunt: That's something that will be developed in the regulations rather than in the legislation.

I'll turn it over to my colleague.

[English]

Mr. Almon: We do have in place right now, for example, the Money Services Business Registry, which has a public registry of those entities within that sector who have been identified and registered with FINTRAC, and they have a list of the particular types of information that are available, such as the name of the business, the location of the business and their business number. This sort of information helps identify who the individual entities are and that they are meeting their obligations to have registered with FINTRAC.

Mr. Kendall: And these businesses will sometimes say, "I am regulated by FINTRAC," so this provides a method to verify that.

[Translation]

Mr. Dufresne: I would add something about the development of regulations. As I mentioned in my opening remarks, I expect us to be consulted on these issues, precisely to be able to identify the type and if it goes too far in getting personal information that is not necessary for the purpose.

We have an excellent relationship with the Department of Finance and with FINTRAC. We work closely with them on these issues.

Ce système sera élaboré au moyen de règlements en collaboration avec les entités déclarantes. De mon point de vue, il s'agira d'éléments de base visant à garantir la transparence pour les entités qui ont des obligations en vertu de la loi.

Il s'agit donc d'entités qui ont déclaré leurs intentions et leurs obligations envers le CANAFE. Dans un mécanisme de contrôle financier, nous voulons savoir si les entités savent qu'elles doivent se conformer aux exigences. Le fait qu'elles fournissent des informations au CANAFE peut constituer une mesure de transparence importante pour d'autres services, tels que les services bancaires. Ainsi, elles savent qu'elles font partie du Régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Le sénateur Carignan : Lorsque vous parlez de renseignements de base, à quoi pensez-vous exactement? Comment doit-on comprendre les renseignements identificateurs? J'imagine que cela identifie l'entité, mais jusqu'à quel niveau?

Mme Hunt : C'est quelque chose qui sera élaboré dans les règlements plutôt que dans la législation.

Je vais céder la parole à mon collègue.

[Traduction]

M. Almon : À l'heure actuelle, par exemple, nous avons le Registre des entreprises de services monétaires, qui comprend un registre public des entités du secteur qui ont été identifiées et inscrites auprès du Centre. Il contient une liste des types de renseignements particuliers qui sont disponibles, comme le nom de l'entreprise, son emplacement et son numéro d'entreprise. Ce genre d'information aide à déterminer qui sont les entités individuelles et si elles respectent leurs obligations de s'inscrire auprès du Centre.

M. Kendall : Et ces entreprises diront parfois : « Nous sommes réglementés par le Centre », ce qui fournit une méthode pour le vérifier.

[Français]

Me Dufresne : En fait, j'ajouterais en ce qui concerne l'élaboration de règlements. Comme je l'ai mentionné dans mon discours d'ouverture, je m'attends à ce que nous soyons consultés sur ces questions, justement pour pouvoir identifier le type et si cela va trop loin pour aller chercher des renseignements personnels qui ne sont pas nécessaires à l'objectif.

On a d'excellentes relations avec le ministère des Finances et avec le CANAFE. On travaille de près avec eux sur ces questions.

Just recently, there was the amendment to allow banks to share personal information with each other to identify criminal trends, and we reviewed codes of practice as set out in the act. There is excellent co-operation. We review FINTRAC's information-gathering activities on a biannual basis. That's also going well. In fact, we are in a position to say that if you have too much information, stop gathering it, erase it and do not keep it. It goes back to the theme of necessity and proportionality. It even helps investigations, even police ones. Not getting more information than they need imposes more discipline.

I want to take this opportunity to highlight the themes of international co-operation and standards that have emerged today, which is important in the area of privacy. The theme of encouraging organizations to comply with legislation is very important. I'll take this opportunity to point out that, when it comes to privacy, there are no such incentives, because there are no fines available for violations of the Privacy Act in either the public or private sectors. Modernizing the act to provide the same type of incentive should be a priority for Parliament. I agree with my colleague Ms. Hunt. I don't want to impose fines, but the possibility of fines encourages compliance.

Senator Carignan: If it were offered by the commissioner —

[English]

The Chair: Do any other senators have questions for our witnesses before we wrap up this section?

If I may, Commissioner Dufresne, I want to, first of all, thank you for your intervention. The original Bill C-12, of course, had a provision that gave police this unilateral power to enter a premises without a warrant. I thank you for your intervention to see the expunging of that part of the bill because we live in a country that is protected by the Charter, and now it brings this bill in compliance with the Charter.

In a country where the police have reasonable suspicion, they should go to the courts to get the necessary legal authority to do what they do, and it brings us back to a place, because there were a lot of concerns raised when that bill was first tabled. Thank you for your due diligence and effort in trying to secure the change that was made in the legislation.

If I may, I have a question for both Ms. Hunt and Mr. Almon on this new regime. I'm seeing it in action in dealing with the banks in regard to, for instance, a mortgage right now where they

Tout récemment, il y a eu l'amendement pour permettre aux banques d'échanger des renseignements personnels entre elles pour identifier les tendances criminelles, et on a revu des codes de pratique comme la loi le prévoit. Il y a une excellente collaboration. On revoit de façon bisannuelle les activités de CANAFE pour la collection. Cela se passe bien aussi. Justement, nous sommes en mesure de dire que si vous avez trop d'information, cessez de la récolter, effacez-la et ne la gardez pas. Cela revient au thème de nécessité et de proportionnalité. Cela vient même aider les enquêtes, même policières. Si l'on n'obtient pas plus d'information que ce dont on a besoin, cela met plus de discipline.

Je veux en profiter pour souligner les thèmes de coopération et de normes internationales qui sont ressortis aujourd'hui, ce qui est important dans le domaine de la vie privée. Le thème de l'incitatif aux organisations pour se conformer aux lois est très important. J'en profite pour souligner qu'en matière de vie privée, il n'y a pas de tels incitatifs, parce qu'il n'y a pas d'amende possible pour les violations de la Loi sur la protection des renseignements personnels, ni dans le secteur public, ni dans le secteur privé. Pour le Parlement, moderniser la loi pour mettre le même type d'incitatif devrait être une priorité. Je suis d'accord avec ma collègue Mme Hunt. Je ne veux pas imposer des amendes, mais la possibilité des amendes encourage la conformité.

Le sénateur Carignan : Si elle était offerte par le commissaire...

[Traduction]

Le président : Y a-t-il d'autres sénateurs qui ont des questions à poser à nos témoins avant que nous mettions fin à cette partie de la réunion?

Si vous me le permettez, monsieur Dufresne, je tiens tout d'abord à vous remercier de votre intervention. Le projet de loi C-12 initial, bien sûr, contenait une disposition qui donnait aux services policiers ce pouvoir unilatéral d'entrer à un endroit sans mandat. Je vous remercie de votre intervention visant à supprimer cette partie du projet de loi, parce que nous vivons dans un pays protégé par la Charte et que ce projet de loi est maintenant conforme à la Charte.

Dans un pays où les services policiers ont des motifs raisonnables de soupçonner un crime, ils devraient s'adresser aux tribunaux pour obtenir l'autorisation légale nécessaire pour faire ce qu'ils font, et cela nous ramène à un équilibre, parce que beaucoup de préoccupations avaient été soulevées lors du dépôt initial du projet de loi. Je vous remercie de votre diligence raisonnable et des efforts que vous avez déployés pour essayer d'obtenir le changement qui a été apporté à la loi.

Si vous me le permettez, j'aimerais poser une question à Mme Hunt et à M. Almon au sujet de ce nouveau régime. Je le constate dans mes rapports avec les banques en ce qui concerne,

are asking a significant amount of questions about my previous life. In many cases, they are asking — which I fully understand from sitting on this committee and the Banking Committee — in regard to giving them some records of financial transactions, in many cases going back four years to authenticate their compliance with the regime that you've put in place.

The only worry that I have in this context is that there needs to be some assurance for those of us who are customers that the platform that you are using for transmitting information is secure and safe because, quite often, it is going across the internet. As we know, if you don't have a secure platform for transmitting that information, you are putting the information in jeopardy and, at the same time, allowing for nefarious actors to gain access to that information, who would not be entitled to it.

Is the department thinking about how that will be complied with? I realize the banks are trying their best, but I know that in the context of an individual customer transmitting information on the internet, there is always a possibility that there will be breaches. What is the protection that you provide when that breach does occur?

Ms. Hunt: Thank you for the question.

I can say very clearly that ensuring the protection of this information is a foundational pillar of both Canada's anti-money laundering regime and also the banking regime writ large. This is something that is not taken lightly, and it is something that is looked at in every possible way when we look at how we develop policy with respect to Canada's financial sector.

It is something that is an emerging risk and opportunity that needs to continue to be part of our forward-thinking agenda to ensure that we can keep Canadians' information safe and to ensure that we're able to advance these really important public policy objectives, such as fighting financial crime within our institutions and across the country.

Mr. Almon: I would say that the protection of both the information and the privacy of Canadians and the information that we receive is a core part of the mandate of FINTRAC, not just in the processes that we put in place but also legislatively too.

In terms of how we have been created, it was put up there on par with the work that we do as supervisor as well as the work that we do as the financial intelligence unit.

Senator M. Deacon: Thank you all for being here. I apologize for my late arrival.

par exemple, un prêt hypothécaire relativement auquel elles posent beaucoup de questions sur mes antécédents. Dans bien des cas, elles me demandent — ce que je comprends parfaitement pour avoir siégé à ce comité et au Comité des banques — de leur fournir des dossiers sur mes transactions financières, souvent en remontant quatre ans en arrière, afin d'authentifier leur conformité avec le régime que vous avez mis en place.

La seule chose qui me préoccupe dans ce contexte, c'est qu'il faut donner une certaine assurance à ceux d'entre nous qui sont des clients que la plateforme que vous utilisez pour communiquer ces renseignements est sûre et sécuritaire parce que, très souvent, cela passe par Internet. Comme nous le savons, si vous n'avez pas de plateforme sécurisée pour communiquer ces renseignements, vous mettez ces derniers en péril et, en même temps, vous permettez à des acteurs malveillants d'y avoir accès, sans y être autorisés.

Le ministère réfléchit-il à la façon dont cela sera respecté? Je comprends que les banques font de leur mieux, mais je sais que dans le contexte d'un client qui communique des renseignements sur Internet, il y a toujours une possibilité qu'il y ait des brèches. Quelle protection offrez-vous lorsque cette atteinte se produit?

Mme Hunt : Je vous remercie de la question.

Je peux dire très clairement que la protection de ces renseignements est un pilier fondamental du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et du régime bancaire en général. C'est une responsabilité qui n'est pas prise à la légère et qui est examinée de toutes les façons possibles lorsque nous déterminons comment nous élaborons des politiques concernant le secteur financier du Canada.

Il s'agit d'un nouveau risque et d'une nouvelle occasion qui doivent continuer de faire partie de notre programme prospectif afin que nous puissions assurer la sécurité des renseignements des Canadiens et veiller à promouvoir ces objectifs de politique publique très importants, comme la lutte contre les crimes financiers dans nos institutions et partout au pays.

M. Almon : Je dirais que la protection des renseignements personnels des Canadiens et des renseignements que nous recevons font partie intégrante du mandat du Centre, non seulement dans le cadre des processus que nous mettons en place, mais aussi sur le plan législatif.

Quand notre organisation a été mise sur pied, ces objectifs ont été mis sur un pied d'égalité avec notre travail en matière de supervision et en tant qu'unité du renseignement financier.

La sénatrice M. Deacon : Merci à tous d'être ici. Je vous prie de m'excuser de mon arrivée tardive.

When we look at Part 9 of Bill C-12, it would introduce a new mandatory compliance agreement regime that requires persons and entities to enrol with FINTRAC. We've listened and read that the registration process at present can take months, and it could be upwards of 20,000 to 30,000 new businesses that need to go through the enrolment process as a result of this legislation.

Am I on track? Is that correct? Are you confident that FINTRAC is sufficiently staffed and resourced?

Ms. Hunt: I will take that one, senator. Thank you for the question.

There are two different regimes that are being contemplated with respect to registration, and so I will use two different words.

Money services businesses have a particular registration regime because given the risks within the money services businesses in Canada that we see, there are really high risks for money laundering and terrorist financing in this regime. We have created a very specific regime with very clear requirements, including things like criminal record checks that need to be provided to FINTRAC to ensure legitimacy and that there are not criminals operating these types of businesses. This is a very specific regime to address a very specific risk.

What we are looking at in Bill C-12 is an enrolment process, which is a simplified way to ensure that FINTRAC has awareness of all of the entities that it supervises. Right now, FINTRAC does not have an obligation for each entity in Canada to provide information to FINTRAC where it has obligations under the act.

This is a new tool to ensure that as a supervisor, the supervisor is aware of all of the entities in Canada that have obligations under the act and can enhance FINTRAC's ability to supervise these entities effectively. This specific information with respect to this enrolment process will be identified through regulation, and it is through the regulatory process that we will work with all of the reporting entities to ensure that we are rightsizing the information requests to ensure that FINTRAC is able to do its supervisory activities effectively. It is aware of the population, but it is also not putting undue burden on any one of the businesses in Canada.

We are envisaging that the types of information should be things that every business in Canada should have ready access to. These are things like name, address and those types of information that FINTRAC just needs to have to be able to do its job as supervisor.

Senator M. Deacon: Thank you very much. I appreciate that.

Lorsque nous examinons la partie 9 du projet de loi C-12, elle introduirait un nouveau régime obligatoire d'accord de conformité qui exige que les personnes et les entités s'inscrivent auprès du Centre. Nous avons écouté et lu que le processus d'inscription à l'heure actuelle peut prendre des mois, et qu'il pourrait y avoir jusqu'à 20 000 ou 30 000 nouvelles entreprises qui doivent s'inscrire en raison de ce projet de loi.

Suis-je bien renseignée? Est-ce exact? Croyez-vous que le Centre dispose de suffisamment de personnel et de ressources?

Mme Hunt : Je vais répondre à cette question, madame la sénatrice. Je vous remercie de la question.

Il y a deux régimes différents qui sont envisagés en ce qui concerne l'inscription, et je vais donc utiliser deux termes différents.

Les entreprises de services monétaires sont assujetties à un régime d'inscription particulier parce que, compte tenu des risques que constituent les entreprises de services monétaires au Canada, ce régime présente des risques très élevés en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Nous avons créé un régime très précis assorti d'exigences très claires, y compris une vérification des casiers judiciaires qui doit être fournie au Centre pour assurer la légitimité de l'organisation et pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de criminels exploitant ce genre d'entreprises. Il s'agit d'un régime très précis pour gérer un risque très particulier.

Le projet de loi C-12 prévoit un processus d'inscription, qui est une façon simplifiée de veiller à ce que le Centre connaisse toutes les entités qu'il supervise. À l'heure actuelle, le Centre n'impose pas l'obligation pour chaque entité au Canada de lui fournir des renseignements, alors qu'il a des obligations en vertu de la loi.

Il s'agit d'un nouvel outil qui permet de veiller à ce que le superviseur soit au courant de toutes les entités au Canada qui ont des obligations en vertu de la loi et qui peuvent améliorer la capacité du Centre de superviser efficacement ces entités. Ces renseignements précis concernant ce processus d'inscription seront déterminés par voie de règlement, et c'est dans le cadre du processus réglementaire que nous travaillerons avec toutes les entités déclarantes pour veiller à rajuster le niveau de détails des demandes de renseignements afin que le Centre soit en mesure de mener ses activités de supervision efficacement. Il connaît la population supervisée, mais il n'impose pas non plus un fardeau indu aux entreprises canadiennes.

Nous pensons que toutes les entreprises au Canada devraient avoir facilement accès à ce genre de renseignements. Il s'agit de renseignements comme le nom, l'adresse et autres informations du genre dont le Centre a simplement besoin pour faire son travail de supervision.

La sénatrice M. Deacon : Merci beaucoup.

The Chair: This brings us to the end of our time with this panel. I'd like to thank our witnesses for taking the time to meet with us here today. We greatly appreciate your contribution and the time you took to share your knowledge with us.

We say this quite often here, but I would like to provide an acknowledgment and thank you for the work you do on behalf of the country. We really appreciate it, and I know the difficult challenges we face, but, more importantly, it is good to see you on the front lines doing what is important, and we appreciate your work.

(The committee continued in camera.)

Le président : C'est ce qui met fin à notre séance avec ce groupe de témoins. J'aimerais remercier nos témoins d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de votre contribution et du temps que vous avez pris pour partager vos connaissances avec nous.

Nous le disons souvent ici, mais je tiens à vous remercier pour le travail que vous faites au nom du pays. Nous vous en sommes très reconnaissants, et je connais les défis difficiles auxquels nous faisons face, mais surtout, il est bon de vous voir sur la ligne de front faire ce qui est important, et nous vous savons gré de votre travail.

(La séance se poursuit à huis clos.)
